

Notice d'utilisation, Rapports d'entretien

AMAZONE

PROFIHOPPER

PH-1250 zDrive

PH-1250 iDrive

PH-1250 4WDi



MG5086
BAF0012.15 12.23
Printed in France

fr

Avant la mise en service,
veuillez lire attentivement la
présente notice d'utilisation et
vous conformer aux consignes
de sécurité qu'elle contient.
Cette notice est à conserver
pour une utilisation ultérieure.



IL NE DOIT PAS

paraître superflu de lire la notice d'utilisation et de s'y conformer; car il ne suffit pas d'apprendre par d'autres personnes que cette machine est bonne, de l'acheter et de croire qu'elle fonctionne toute seule. La personne concernée ne nuirait alors pas seulement à elle-même, mais commettrait également l'erreur, de reporter la cause d'un éventuel échec sur la machine, au lieu de s'en prendre à elle-même. Pour être sûr de votre succès, vous devez vous pénétrer de l'esprit de la chose, ou vous faire expliquer le sens d'un dispositif sur la machine et vous habituer à le manipuler. Alors vous serez satisfait de la machine et de vous-même. Le but de cette notice d'utilisation est que vous parveniez à cet objectif.

Leipzig-Plagwitz 1872. Rud. Sark.

**Données d'identification**

Veuillez reporter ici les données d'identification de la machine. Ces informations figurent sur la plaque signalétique.

N° d'identification de la machine :
(dix caractères alphanumériques)

Type :

PROFIHOPPER

Année de construction :

Poids à vide (en kg) :

Poids total autorisé (en kg) :

Charge maximale (en kg) :

Adresse du constructeur

AMAZONE S.A. FORBACH

17, rue de la Verrerie

BP 90106

FR-57602 Forbach

Tél. : + 33 (0) 3 87 84 65 70

Fax : + 33 (0) 3 87 84 65 71

E-mail : forbach@amazone.fr

Commande de pièces de rechange

Les listes de pièces détachées figurent dans le portail des pièces détachées avec accès libre sous www.amazone.de.

Veuillez adresser vos commandes à votre concessionnaire AMAZONE.

Informations légales relatives à la notice d'utilisation

Référence du document : MG5086

Date de création : 12.23

© Copyright AMAZONEN-WERKE H. DREYER SE & Co. KG, 2022

Tous droits réservés.

La reproduction, même partielle, est autorisée uniquement avec l'autorisation préalable de AMAZONEN-WERKE H. DREYER SE & Co. KG.

Documents afférents

Désignation du composant	Désignation du document
Moteur diesel	Notice d'utilisation
Bâche de protection contre les intempéries	Instruction de montage



Avant-propos

Avant-propos

Cher client,

Vous avez choisi d'acquérir un produit de qualité, issu de la vaste gamme de produits AMAZONE. Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

A la réception de la machine, veuillez vérifier qu'il ne manque rien et que la machine n'a pas été endommagée pendant le transport. Assurez-vous que la machine livrée est complète et comporte tous les équipements en option commandés, en vous aidant du bordereau de livraison. Seules les réclamations immédiates seront prises en considération.

Avant la mise en service, veuillez lire cette notice d'utilisation et respecter les consignes qu'elle contient, en particulier celles relatives à la sécurité. Après avoir lu soigneusement la notice, vous serez en mesure de tirer le meilleur parti de votre nouvelle machine.

Veuillez vous assurer que tous les utilisateurs de la machine ont bien lu la présente notice d'utilisation avant de procéder à la mise en service.

Si vous avez des questions ou rencontrez des problèmes, veuillez consulter cette notice d'utilisation ou contactez votre partenaire de services local.

Un entretien régulier et le remplacement en temps utile des pièces usées ou endommagées sont indispensables pour accroître la durée de vie de votre machine.

Avis de l'utilisateur

Chère Madame, cher Monsieur,

Nous actualisons régulièrement nos notices d'utilisation. A cet égard, vos suggestions d'amélioration nous permettent de rendre nos notices plus agréables et faciles à utiliser. Par conséquent, n'hésitez pas à nous envoyer vos suggestions à :

AMAZONE S.A. FORBACH

17, rue de la Verrerie

BP 90106

FR-57602 Forbach

Tél. : + 33 (0) 3 87 84 65 70

Fax : + 33 (0) 3 87 84 65 71

E-mail : forbach@amazone.fr



1	Remarques destinées aux utilisateurs	8
1.1	Objet du document	8
1.2	Indications de direction dans la notice d'utilisation	8
1.3	Conventions utilisées.....	8
2	Consignes générales de sécurité	9
2.1	Obligations et responsabilité	9
2.2	Conventions relatives aux symboles de sécurité.....	11
2.3	Mesures à caractère organisationnel	12
2.4	Dispositifs de sécurité et de protection	12
2.5	Mesures de sécurité informelles.....	12
2.6	Formation du personnel.....	13
2.7	Mesures de sécurité en service normal	14
2.8	Dangers liés aux énergies résiduelles.....	14
2.9	Entretien et réparation, élimination des pannes	14
2.10	Modifications constructives.....	14
2.10.1	Pièces de rechange et d'usure, ainsi que produits auxiliaires.....	15
2.11	Nettoyage et élimination des déchets.....	15
2.12	Poste de travail de l'utilisateur	15
2.13	Pictogrammes d'avertissement et autres marquages sur la machine	16
2.13.1	Emplacement des pictogrammes d'avertissement et autres marquages	16
2.14	Risques découlant du non-respect des consignes de sécurité	24
2.15	Travail respectueux des règles de sécurité	24
2.16	Consignes de sécurité s'adressant à l'utilisateur	25
2.16.1	Consignes générales de sécurité et de prévention des accidents	25
2.16.2	Circuit hydraulique	26
2.16.3	Installation électrique.....	27
2.16.4	Contrôle de sécurité avant tout déplacement	28
3	Données générales sur la machine	29
3.1	Domaines d'application	29
3.2	Déclaration de conformité.....	29
3.3	Informations concernant les commandes.....	29
3.4	Plaque signalétique et marquage CE	29
3.5	Caractéristiques techniques	30
3.5.1	Données concernant le niveau sonore	31
3.5.2	Données relatives aux mesures de vibrations.....	31
3.6	Utilisation conforme à l'usage prévu.....	32
3.7	Distance de sécurité	33
4	Chargement et transport de la machine.....	34
4.1	Chargement.....	34
4.2	Transport	35
5	Réception de la machine	37
6	Description de la machine.....	38
6.1	Aperçu de la machine	38
6.2	Tableau de bord et éléments de commande	39
6.2.1	Direction	39
6.2.2	Tableau de bord	40
6.2.3	Éléments de commande.....	42
6.2.4	Pédale de déplacement et frein de parking.....	44
6.3	Arceau de sécurité.....	46
6.4	Siège du conducteur.....	47
6.4.1	Siège du conducteur standard.....	47



6.4.2	Siège du conducteur "de Luxe"	48
6.5	Système de nettoyage automatique du radiateur de refroidissement "AMAZONE Cooling System"	49
7	Mise en service, utilisation de la machine	50
7.1	Dispositifs de protection	50
7.1.1	Interrupteur de sécurité	50
7.1.2	Coupe-batterie (option).....	51
7.2	Pression des pneumatiques	52
7.3	Contrôles avant la mise en service.....	52
7.4	Mise en route et arrêt du moteur	55
7.5	Déplacer la machine	56
7.5.1	Utiliser la bâche de protection contre les intempéries	56
7.6	Pendant la tonte	60
7.6.1	Abaissier et démarrer l'unité de tonte.....	60
7.6.2	Arrêter et relever l'unité de tonte	61
7.7	Vidange de la benne.....	62
8	Tonte, verticoupe et mulching.....	64
8.1	Montage des couteaux	64
8.2	Réglage de la contre-lame	69
8.3	Réglage de la hauteur de coupe	70
8.4	Système de ramassage	73
8.5	Mulch	76
9	Options	77
9.1	Système d'éclairage	77
9.2	Rouleau d'appui en caoutchouc	77
9.3	Coupe-batterie	77
9.4	Bâche de protection contre les intempéries	77
10	Pannes et incidents	78
10.1	Interrupteur de contact de siège défectueux	78
10.2	La machine ne démarre pas	78
10.3	L'unité de tonte ne démarre pas	78
10.4	Remorquage de la machine	79
11	Entretien	80
11.1	Soulever la machine	80
11.2	Nettoyage	82
11.3	Voyant de maintenance	82
11.4	État du rotor	83
11.5	Entretien du moteur	83
11.5.1	Niveau d'huile - vidange d'huile	84
11.5.2	Filtre à huile moteur	84
11.5.3	Filtre à air.....	84
11.5.4	Filtre à carburant	86
11.5.5	Système de refroidissement	87
11.5.6	Courroie de distribution	89
11.6	Transmission hydrostatique.....	90
11.6.1	Vidange de l'huile	90
11.7	Batterie	93
11.8	Boîte à fusibles sous le support du siège	95
11.9	Points de graissage	96
11.9.1	Châssis	96
11.9.2	Unité de tonte	97



11.10	Contrôle de la tension des courroies	103
11.11	Arrêt prolongé, remisage pendant l'hiver.....	104
11.12	Plan d'entretien.....	105
11.13	RAPPORT D'ENTRETIEN.....	106



1 Remarques destinées aux utilisateurs

Le présent chapitre fournit des informations concernant la manière d'exploiter cette notice d'utilisation.

1.1 Objet du document

La présente notice d'utilisation

- décrit les modalités d'utilisation et d'entretien de la machine.
- fournit des instructions importantes pour une utilisation efficace et en toute sécurité de la machine.
- fait partie intégrante de la machine et doit être conservée à proximité de celle-ci ou sur le tracteur.
- doit être conservée pour une utilisation ultérieure.

1.2 Indications de direction dans la notice d'utilisation

Toutes les indications de direction dans la notice d'utilisation sont fournies par rapport au sens de la marche.

1.3 Conventions utilisées

Consignes opératoires et réactions

Les actions à exécuter par l'utilisateur sont représentées sous formes de consignes opératoires numérotées. Il convient de respecter l'ordre indiqué des consignes. La réaction consécutive à l'application de la consigne opératoire correspondante est signalée, le cas échéant, par une flèche.

Exemple :

1. Consigne opératoire 1
- Réaction de la machine à la consigne opératoire 1
2. Consigne opératoire 2

Énumérations

Les énumérations sans indication d'un ordre à respecter impérativement se présentent sous la forme d'une liste à puces (points d'énumération).

Exemple :

- Point 1
- Point 2

Indications de position dans les illustrations

Les chiffres entre parenthèses renvoient aux indications de position dans les illustrations. Le premier chiffre indique le numéro de l'illustration et le second, la position au sein de l'illustration correspondante.

Exemple (fig. 3/6)

- Figure 3
- Position 6



2 Consignes générales de sécurité

Ce chapitre comporte des consignes importantes pour une utilisation en toute sécurité de la machine.

2.1 Obligations et responsabilité

Respect des consignes exposées dans la notice d'utilisation

La connaissance des consignes de sécurité essentielles et des prescriptions de sécurité constitue une condition préalable fondamentale à l'utilisation en toute sécurité et au fonctionnement sans incidents de la machine.

Obligations de l'exploitant

L'exploitant s'engage à confier l'utilisation de la machine exclusivement à des personnes qui

- connaissent les consignes fondamentales relatives à la sécurité du travail et à la prévention des accidents.
- ont été formées au travail sur/avec la machine.
- ont lu et compris la présente notice d'utilisation.

L'exploitant s'engage à

- faire en sorte que les pictogrammes d'avertissement sur la machine demeurent lisibles.
- remplacer les pictogrammes d'avertissement abîmés.

Pour toute question en suspens, adressez-vous au constructeur.

Obligations de l'utilisateur

Toutes les personnes amenées à travailler sur/avec la machine s'engagent avant le début du travail à

- respecter les consignes fondamentales relatives à la sécurité du travail et à la prévention des accidents.
- lire le chapitre "Consignes générales de sécurité" de cette notice d'utilisation et à respecter ses indications.
- lire le chapitre "Pictogrammes d'avertissement et autres marquages sur la machine" (page 18) de cette notice d'utilisation et suivre les consignes de sécurité des pictogrammes lors du fonctionnement de la machine.
- se familiariser avec le fonctionnement de la machine.
- lire les chapitres de cette notice importants pour l'exécution des tâches qui leur sont confiées.

Si l'utilisateur constate qu'un dispositif présente un risque pour la sécurité, il doit immédiatement prendre les mesures nécessaires afin d'éliminer le défaut. Si cette tâche ne relève pas des attributions de l'utilisateur ou s'il ne possède pas les connaissances techniques suffisantes à cet effet, il doit signaler le défaut à son supérieur (exploitant).



Risques liés à l'utilisation de la machine

La machine a été construite selon l'état de la technique et les règles de sécurité reconnues. Néanmoins, l'utilisation de la machine peut constituer une source de risques et de préjudices

- pour la vie et la santé des utilisateurs ou de tiers,
- pour la machine proprement dite,
- pour d'autres biens matériels.

Utilisez la machine exclusivement

- conformément à sa finalité.
- dans un état ne présentant aucun risque pour la sécurité.

Remédiez immédiatement aux dysfonctionnements susceptibles de nuire à la sécurité.

Garantie et responsabilité

En principe, nos "conditions générales de vente et de livraison" sont applicables. Celles-ci sont mises à la disposition de l'exploitant au plus tard à la signature du contrat. Les demandes en garantie et en responsabilité afférentes à des dommages corporels et matériels sont exclues, dès lors qu'elles sont imputables à une ou plusieurs des causes suivantes :

- utilisation non conforme de la machine.
- montage, mise en service, utilisation et entretien inappropriés de la machine.
- utilisation de la machine avec des dispositifs de sécurité défectueux ou des dispositifs de protection et de sécurité mal installés ou non opérationnels.
- non-respect des consignes stipulées dans la notice d'utilisation concernant la mise en service, le fonctionnement et l'entretien.
- modifications constructives de la machine.
- défaut de surveillance des pièces d'usure de la machine.
- réparations non conformes.
- catastrophes découlant de l'action de corps étrangers et cas de force majeure.

2.2 Conventions relatives aux symboles de sécurité

Les consignes de sécurité sont identifiées par le symbole triangulaire de sécurité et le terme d'avertissement qui le précède. Ce terme d'avertissement (DANGER, AVERTISSEMENT, ATTENTION) décrit l'importance du risque encouru et a la signification suivante :



DANGER

Caractérise un danger immédiat de niveau élevé qui, s'il n'est pas évité, peut entraîner la mort ou des blessures extrêmement graves (perte de membres ou dommages à long terme).

Le non-respect de ces consignes peut entraîner la mort ou des blessures extrêmement graves.



AVERTISSEMENT

Caractérise un danger potentiel de niveau moyen qui, s'il n'est pas évité, peut entraîner la mort ou des blessures corporelles (extrêmement graves).

Le non-respect de ces consignes peut, dans certaines circonstances, entraîner la mort ou des blessures extrêmement graves.



ATTENTION

Caractérise un danger de faible niveau qui, s'il n'est pas évité, peut entraîner des blessures corporelles ou des dommages matériels d'importance réduite à moyenne.



IMPORTANT

Caractérise une obligation d'adopter un comportement particulier ou d'effectuer une action spécifique pour l'utilisation correcte de la machine.

Le non-respect de ces consignes peut être source de dysfonctionnements sur la machine ou d'incidents dans son environnement.



REMARQUE

Caractérise des conseils d'utilisation et des informations particulièrement utiles.

Ces conseils vous aident à utiliser au mieux toutes les fonctions de la machine.

2.3 Mesures à caractère organisationnel

L'exploitant doit fournir les équipements de protection individuelle nécessaires, par exemple :

- protection auditive
- lunettes de protection
- chaussures de sécurité
- combinaison
- gants de protection, etc.



La notice d'utilisation

- doit toujours être conservée sur le lieu d'utilisation de la machine.
- doit être accessible à tout instant aux utilisateurs et au personnel d'entretien.

Vérifiez régulièrement tous les dispositifs de sécurité existants.

2.4 Dispositifs de sécurité et de protection

Avant toute mise en service de la machine, les dispositifs de sécurité et de protection doivent dans leur ensemble être installés convenablement et être opérationnels. Vérifiez régulièrement tous les dispositifs de sécurité et de protection.

Dispositifs de sécurité défectueux

Les dispositifs de sécurité ou de protection défectueux ou démontés peuvent être à l'origine de situations dangereuses.

2.5 Mesures de sécurité informelles

Outre les consignes de sécurité contenues dans cette notice d'utilisation, veuillez également tenir compte des réglementations nationales applicables relatives à la prévention des accidents et à la protection de l'environnement.

Lors des déplacements sur les voies et chemins publics, veuillez à respecter les règles du code de la route.

2.6 Formation du personnel

Seules les personnes formées et instruites sont habilitées à travailler sur / avec la machine. L'exploitant doit définir clairement les attributions de chacun concernant le fonctionnement, l'entretien et la réparation.

Une personne en formation ne pourra travailler sur / avec la machine que sous la surveillance d'une personne expérimentée.

Personnel Activité	Personne spécialement formée à cette activité ¹⁾	Personne instruite ²⁾	Personnes ayant suivi une formation spécialisée (atelier spécialisé) ³⁾
Chargement/transport	X	X	X
Mise en service	--	X	--
Installation, mise en place d'équipements	--	--	X
Fonctionnement	--	X	--
Entretien	--	--	X
Recherche et résolution de pannes et d'incidents	--	X	X
Élimination des déchets	X	--	--

Légende :

X..autorisée

--..non autorisée

- 1) Une personne capable d'assumer une tâche spécifique et pouvant l'effectuer pour une société dûment qualifiée.
- 2) Est considérée comme instruite une personne qui a été informée des tâches qui lui sont confiées et des dangers possibles en cas de comportement inapproprié et, le cas échéant, a bénéficié d'une spécialisation à ce propos. Cette personne a également été informée des dispositifs et mesures de protection nécessaires.
- 3) Les personnes ayant suivi une formation spécialisée sont considérées comme de la main-d'œuvre qualifiée. Elles peuvent, en raison de leur formation spécialisée et de leurs connaissances des réglementations spécifiques, évaluer les travaux qui leur sont confiés et identifier les dangers potentiels.

Remarque :

Il est possible d'acquérir une qualification équivalente à une formation spécialisée en ayant exercé pendant plusieurs années une activité dans le domaine concerné.



Seul un atelier spécialisé est habilité à effectuer les opérations d'entretien et de réparation de la machine, lorsque ces opérations sont signalées par la mention supplémentaire "opération atelier". Le personnel d'un atelier spécialisé dispose des connaissances nécessaires ainsi que des moyens appropriés (outillage, dispositifs de levage et de soutien) pour exécuter correctement et en toute sécurité les opérations d'entretien et de réparation.

2.7 Mesures de sécurité en service normal

Utilisez la machine uniquement lorsque tous les dispositifs de sécurité et de protection sont pleinement opérationnels.

Effectuez un contrôle visuel de la machine au moins une fois par jour afin de détecter d'éventuels dommages extérieurs et de vous assurer du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité et de protection.

2.8 Dangers liés aux énergies résiduelles

Faites attention à la présence d'énergies résiduelles mécaniques, hydrauliques, pneumatiques et électriques / électroniques au niveau de la machine.

Prenez, à cet égard, les mesures adaptées en informant le personnel utilisant la machine. Vous trouverez par ailleurs des consignes détaillées dans les chapitres concernés de cette notice d'utilisation.

2.9 Entretien et réparation, élimination des pannes

Effectuez toutes les opérations de réglage, d'entretien et de révision préconisées, en respectant les périodicités stipulées.

Prenez les mesures appropriées concernant les fluides de service, tels que l'air comprimé ou le fluide hydraulique, afin d'éviter une mise en service accidentelle.

En cas d'opérations de remplacement, arrimez soigneusement les ensembles relativement volumineux aux outils de levage.

Vérifiez que les raccords à visser desserrés sont serrés. Une fois les opérations d'entretien terminées, vérifiez le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité et de protection.

2.10 Modifications constructives

Les modifications, ainsi que les ajouts ou transformations au niveau de la machine ne doivent pas être effectués sans l'autorisation de AMAZONEN-WERKE. Cela s'applique également aux soudures sur les pièces porteuses.

Tous les ajouts ou transformations nécessitent une autorisation écrite de AMAZONEN-WERKE. Utilisez exclusivement les accessoires et éléments de transformation homologués par AMAZONEN-WERKE, afin par exemple de préserver la validité de l'autorisation d'exploitation en vertu des réglementations nationales et internationales.

Les véhicules faisant l'objet d'une licence d'exploitation officielle ou présentant des dispositifs et équipements associés, lesquels disposent d'une licence d'exploitation valide ou d'une autorisation de circuler conformément aux règles du code de la route, doivent être dans l'état stipulé par la licence ou l'autorisation.



AVERTISSEMENT

Dangers d'accidents par écrasement, coupure, happement, coincement et choc liés à la rupture de pièces porteuses.

En principe, il est interdit

- d'effectuer des alésages sur le cadre ou le châssis.
- de réaliser des trous existants sur le cadre ou le châssis.
- d'effectuer des opérations de soudure sur les pièces porteuses.



2.10.1 Pièces de rechange et d'usure, ainsi que produits auxiliaires

Remplacez immédiatement les éléments de la machine qui ne sont pas en parfait état de fonctionnement.

Utilisez exclusivement des pièces de rechange et pièces d'usure **AMAZONE** d'origine ou des pièces homologuées par AMAZONEN-WERKE, afin de préserver la validité de l'autorisation d'exploitation en vertu des réglementations nationales et internationales. En cas d'utilisation de pièces de rechange et de pièces d'usure d'un autre fabricant, leur conformité aux conditions de sollicitation et de sécurité ne peut être garantie.

AMAZONEN-WERKE décline toute responsabilité pour les dommages résultant de l'utilisation de pièces de rechange et d'usure ou de produits auxiliaires non homologués.

2.11 Nettoyage et élimination des déchets

Manipulez et éliminez les agents et matériaux utilisés en respectant la législation en vigueur, en particulier

- lors des travaux sur les systèmes et dispositifs de lubrification et
- lors des opérations de nettoyage avec des solvants.

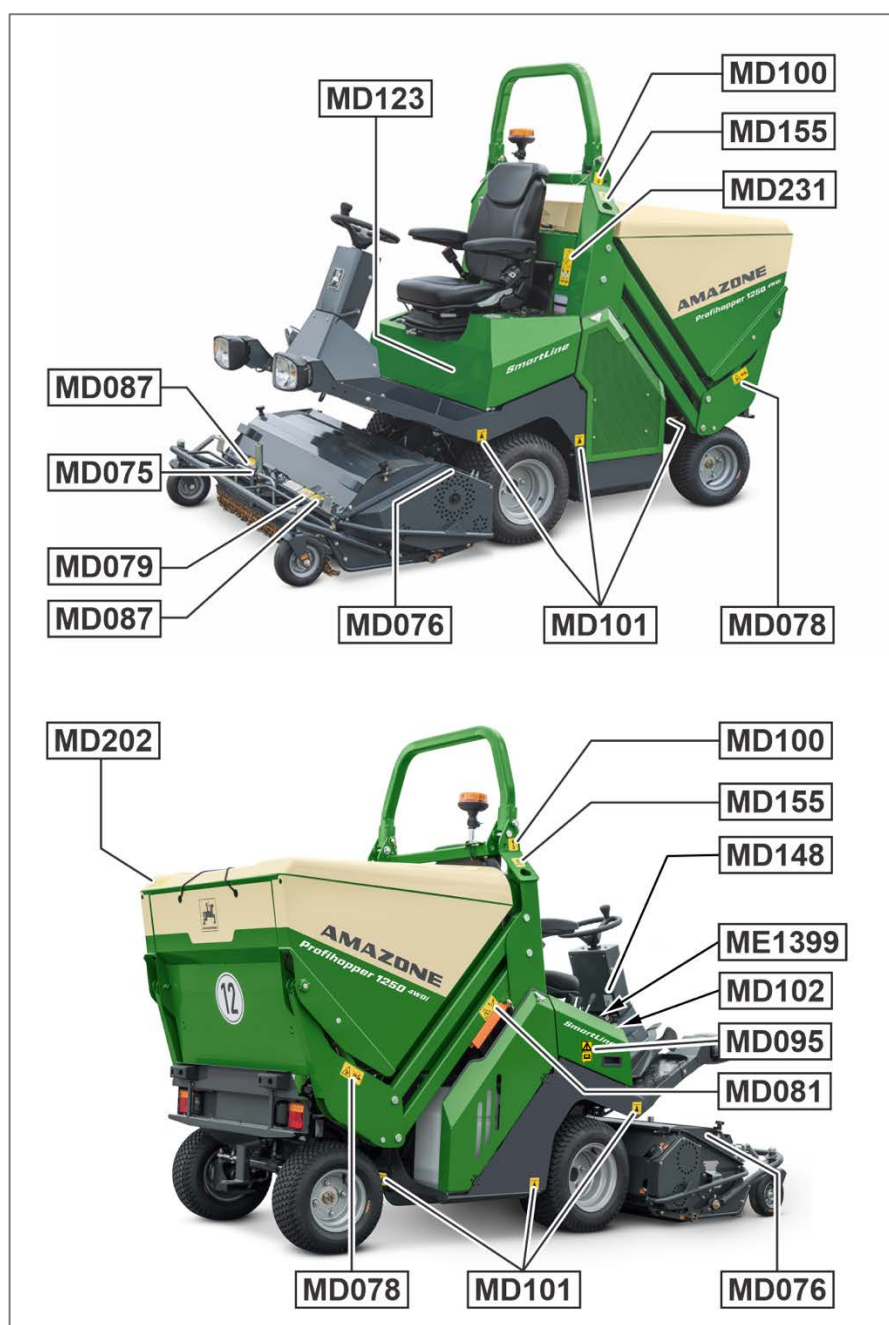
2.12 Poste de travail de l'utilisateur

Une seule personne doit prendre place sur le siège conducteur pour piloter la machine.

2.13 Pictogrammes d'avertissement et autres marquages sur la machine

2.13.1 Emplacement des pictogrammes d'avertissement et autres marquages

Pictogrammes d'avertissement





Veillez à ce que tous les pictogrammes d'avertissement présents sur la machine demeurent propres et soient bien lisibles. Remplacez les pictogrammes illisibles. Commandez les pictogrammes d'avertissement auprès de votre revendeur en indiquant la référence (par ex. MD 075).

Structure des pictogrammes d'avertissement

Les pictogrammes d'avertissement signalent les zones dangereuses sur la machine, ainsi que les risques résiduels. Ces zones sont caractérisées par la présence de risques permanents ou susceptibles de se concrétiser à tout instant.

Un pictogramme d'avertissement comporte deux zones :



Zone 1

décrit le risque encouru sous forme illustrée, à l'intérieur d'un symbole de sécurité de forme triangulaire.

Zone 2

affiche la consigne illustrée permettant d'éviter le risque.

Explication des pictogrammes d'avertissement

La colonne **Référence et explication** fournit la description du pictogramme d'avertissement illustré en regard. La description des pictogrammes d'avertissement présente systématiquement les mêmes informations dans l'ordre suivant :

1. la description des risques et dangers.
Par exemple : risque de coupure ou d'arrachement.
2. les conséquences en cas de non-respect de la ou des consignes destinées à éviter le risque.
Par exemple : provoque des blessures graves aux doigts ou à la main.
3. la ou les consignes pour éviter le risque.
Par exemple : attendez l'arrêt complet des éléments de la machine pour les toucher.

Référence et explication

Pictogrammes d'avertissement

MD 075

Risque de coupure ou de sectionnement des doigts et des mains par les pièces en rotation.

Cela peut entraîner des blessures extrêmement graves avec perte de doigts ou d'une main.

Ne touchez en aucune circonstance cette zone dangereuse tant que le moteur du tracteur tourne avec l'arbre de transmission / le circuit hydraulique accouplé.

Attendez l'arrêt complet des éléments de la machine pour les toucher.



MD 076

Risque de coincement ou de saisie de la main ou du bras par un entraînement à chaîne ou à courroie non protégé.

Cela peut entraîner des blessures extrêmement graves avec perte d'une main ou d'un bras, ou d'une partie de ceux-ci.

N'ouvrez ou ne déposez en aucune circonstance les dispositifs de protection des entraînements à chaîne ou à courroie,

- tant que le moteur du tracteur tourne avec l'arbre de transmission / l'entraînement hydraulique accouplé,
- ou tant que l'entraînement de la roue motrice du sol n'est pas arrêté.



MD 078

Risque d'écrasement des doigts ou de la main par des pièces mobiles, accessibles de la machine.

Cela peut entraîner des blessures extrêmement graves avec perte de doigts ou d'une main.

Ne touchez en aucune circonstance cette zone dangereuse tant que le moteur du tracteur tourne avec l'arbre de transmission / le circuit hydraulique accouplé.



MD 079

Risques d'accidents liés à des matières ou des corps étrangers encore en mouvement ou projetés hors de la machine.

Ce risque est susceptible de se traduire par des blessures sur l'ensemble du corps.

Veillez à ce que les personnes non concernées restent à distance de la zone de danger de la machine tant que le moteur du tracteur fonctionne.



MD 081

Risque d'écrasement de différentes parties du corps suite à l'abaissement accidentel d'éléments de la machine relevés au moyen du vérin hydraulique.

Cela peut entraîner des blessures extrêmement graves au niveau de différentes parties du corps, voire la mort.

Sécurisez le vérin hydraulique des pièces de la machine relevées afin d'éviter tout abaissement accidentel, avant de pénétrer dans l'espace dangereux situé sous ces pièces.

Utilisez à cet effet le support mécanique de vérin hydraulique ou le dispositif de blocage hydraulique.



MD 083

Risque de coincement ou de saisie du bras ou de la partie supérieure du torse par des éléments entraînés, non protégés de la machine.

Cela peut entraîner des blessures extrêmement graves au niveau du bras ou de la partie supérieure du torse.

N'ouvrez ou ne déposez en aucune circonstance les dispositifs de protection d'éléments de machine entraînés, tant que le moteur du tracteur tourne avec l'arbre de transmission / l'entraînement hydraulique accouplé.



MD 087

Risques de coupure et de sectionnement des orteils ou des pieds par des outils entraînés.

Cela peut entraîner des blessures extrêmement graves avec perte de parties du corps (orteils ou pieds).

Conservez une distance de sécurité suffisante par rapport à la zone dangereuse tant que le moteur du tracteur tourne avec arbre de transmission / circuit hydraulique accouplé.



MD 095

Avant la mise en service de la machine, veuillez lire la notice d'utilisation et respecter les consignes de sécurité qu'elle contient.



MD 096**Risque d'infection sur tout le corps dû à des projections de liquide sous haute pression (huile hydraulique).**

Cela peut entraîner des blessures extrêmement graves sur tout le corps, lorsque de l'huile hydraulique s'échappant sous haute pression traverse l'épiderme et pénètre à l'intérieur du corps.

N'essayez en aucune circonstance de colmater avec la main ou les doigts une fuite au niveau de conduites d'huile hydraulique.

Veuillez lire et respecter les consignes de la notice d'utilisation avant de procéder aux opérations d'entretien et de réparation de la machine.

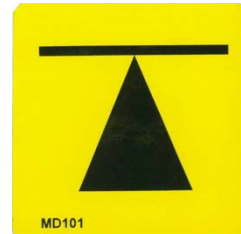
En cas de blessures provoquées par de l'huile hydraulique, consultez immédiatement un médecin.

**MD 100**

Ce pictogramme signale les points d'amarrage pour la fixation des dispositifs d'élingage pour le chargement ou le déchargement de la machine.

**MD 101**

Ce pictogramme signale les emplacements d'installation des dispositifs de levage (cric).

**MD 102****Risque dû à un démarrage et à un déplacement accidentels de la machine lors des interventions sur celle-ci, par exemple lors d'opérations de montage, de réglage, de résolution de pannes, de nettoyage, d'entretien et de réparation.**

Cela peut entraîner des blessures extrêmement graves au niveau de différentes parties du corps, voire la mort.

- Avant toute intervention sur la machine, prenez toutes les mesures pour empêcher un démarrage et un déplacement accidentels de la machine.
- Selon le type d'intervention, lisez et respectez les consignes du chapitre concerné de la notice d'utilisation.



Consignes générales de sécurité

D 114

Ce pictogramme signale un point de lubrification



MD 123

Autocollant de combinaison

Se il vous plaît se référer : MD095, MD102, MD199, MD096



MD 148

Le niveau sonore (L_{WA}) est de 105 dB.



MD 155

Risque d'accident et d'endommagement de la machine lors du transport si la machine est mal sécurisée

- Pour le transport de la machine, fixez les sangles uniquement aux points d'arrimage indiqués.



MD 182

Risque de brûlure au contact des surfaces chaudes.

Des brûlures graves sont à redouter si tel est le cas.

- Attendez que la machine ait entièrement refroidi avant de procéder aux opérations.



MD 199

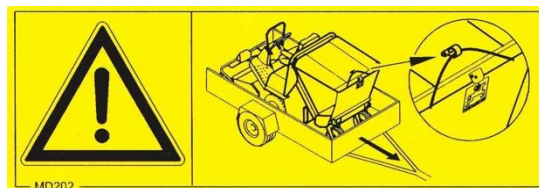
La pression de service maximale du circuit hydraulique est de 210 bar.

**MD 202****Installer la sécurité transport**

Ce danger peut provoquer la perte de pièces de machine pendant le transport, mettant gravement en danger la circulation routière.

Danger de blessure mortelle dans la circulation routière publique !

- Avant de transporter la machine sur une remorque ou une plateforme de chargement ouverte, le verrouillage doit être fermement fermé à l'aide de la bande élastique.
- Pour l'utilisation, ouvrir l'élastique

**MD 231**

Dévers franchissable suivant la courbe de niveau maximum 16 % :

- Utiliser l'arceau de sécurité
- Mettre la ceinture de sécurité

Pour les passages bas sur terrain plat :

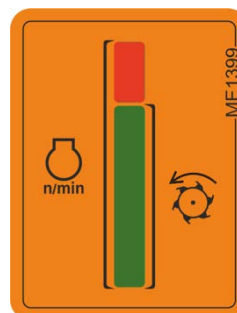
- Replier l'arceau de sécurité
- Ne pas mettre la ceinture de sécurité



ME1399

Désigne la plage optimale du régime moteur pour le démarrage de l'unité de tonte.

L'unité de tonte ne peut démarrer que si le régime moteur est inférieur à 2500 tr/min.
Cela protège l'embrayage électromagnétique de l'entraînement de l'unité de tonte.



2.14 Risques découlant du non-respect des consignes de sécurité

Le non-respect des consignes de sécurité

- peut entraîner la mise en danger des personnes, mais aussi être préjudiciable pour l'environnement et la machine.
- peut avoir pour conséquence la perte de tout recours en dommages-intérêts.

Par exemple, le non-respect des consignes de sécurité peut avoir les conséquences suivantes :

- Mise en danger des personnes par l'absence de zones de travail sécurisées.
- Défaillance de fonctions importantes de la machine.
- Échec des méthodes prescrites d'entretien et de réparation.
- Mise en danger des personnes par des interactions d'origine mécanique et chimique.
- Pollution de l'environnement par une fuite d'huile hydraulique.

2.15 Travail respectueux des règles de sécurité

Outre les consignes de sécurité de la présente notice d'utilisation, il convient également de se conformer aux réglementations nationales applicables relatives à la protection du travail et à la prévention des accidents.

Respectez les consignes figurant sur les pictogrammes d'avertissement pour éviter les risques.

Lors des déplacements sur les voies et chemins publics, veuillez respecter les règles du code de la route.

2.16 Consignes de sécurité s'adressant à l'utilisateur



AVERTISSEMENT

Dangers d'accidents par écrasement, coupure, happement, coincement et choc liés à un défaut de sécurité concernant le déplacement ou le fonctionnement.

Avant de mettre en service la machine, vérifiez qu'elle est en mesure de se déplacer sur route et de fonctionner en toute sécurité.

2.16.1 Consignes générales de sécurité et de prévention des accidents

- Outre ces consignes, respectez également les réglementations nationales applicables relatives à la sécurité et à la prévention des accidents.
- Les pictogrammes d'avertissement et autres marquages apposés sur la machine fournissent des consignes importantes pour un fonctionnement sans risques de celle-ci. Le respect de ces consignes contribue à votre sécurité.
- Avant le démarrage et la mise en service, contrôlez l'espace environnant de la machine (présence d'enfants). Veillez à avoir une visibilité suffisante.
- Adaptez votre conduite afin de pouvoir maîtriser en toutes circonstances la machine.
Tenez compte de vos facultés personnelles, des conditions concernant la chaussée, de la circulation, de la visibilité et des intempéries, des caractéristiques de conduite de la machine.

Utilisation de la machine

- Avant le début du travail, familiarisez-vous avec tous les dispositifs et éléments de commande de la machine et leurs fonctions. Il ne sera plus temps de procéder à ces tâches au cours du travail.
- Portez des vêtements parfaitement ajustés. Le port de vêtements amples accroît le risque qu'ils soient happés par des arbres d'entraînement ou qu'ils s'enroulent autour de ceux-ci.
- Utilisez la machine uniquement une fois les dispositifs de protection en place et opérationnels.
- Respectez la charge maximale de la machine et les charges admissibles par essieu et d'appui ! Le cas échéant, roulez uniquement avec une benne à moitié pleine.
- Il est interdit de stationner dans la zone de travail de la machine. (voir chap. 3.7)
- Il est interdit de stationner dans la zone de rotation et de pivotement de la machine.
- Les éléments de la machine actionnés par une force extérieure (par ex. hydraulique) comportent des zones d'écrasement et de cisaillement.
- Les éléments de la machine commandés par une force extérieure doivent être actionnés uniquement à condition de respecter une distance de sécurité suffisante par rapport à la machine.
- Avant de descendre de la machine, immobilisez-la afin d'éviter tout démarrage et déplacement accidentels. Pour cela
 - serrez le frein de stationnement
 - arrêtez le moteur
 - retirez la clé de contact



Transport de la machine

- En cas de déplacement sur des voies de circulation publiques, veuillez respecter les règles du code de la route en vigueur dans le pays.
- Avant les déplacements sur route, vérifiez que
 - le système d'éclairage n'est pas endommagé, qu'il fonctionne et qu'il est propre
 - le système de freinage et le circuit hydraulique ne présentent aucun défaut à l'examen visuel
 - le frein de stationnement est complètement desserré
- Assurez-vous que la capacité de braquage et la puissance de freinage de la machine sont suffisantes.
- Contrôlez l'action des freins avant les déplacements.
- Dans les virages, tenez compte du déport important et de la masse en rotation de la machine.
- Avant les déplacements sur route, placez tous les éléments pivotants de la machine en position de transport.
- Avant les déplacements sur route, vérifiez si l'équipement de transport obligatoire est monté correctement sur la machine, par ex. les dispositifs d'éclairage, de signalisation et de protection.
- Adaptez votre vitesse de déplacement aux conditions environnantes.

2.16.2 Circuit hydraulique

- Le circuit hydraulique est sous haute pression.
- Vérifiez le branchement approprié des conduites hydrauliques.
- Lors du branchement des conduites hydrauliques, veillez à ce que le système hydraulique ne soit pas sous pression.
- Il est interdit de bloquer les organes de commande qui servent à commander directement, par voie hydraulique ou électrique, des éléments, par ex. processus de repliage / déploiement, de pivotement et de coulissement. Le mouvement correspondant doit être interrompu automatiquement en cas de relâchement de l'organe de commande associé. Cela ne s'applique pas aux mouvements de dispositifs qui
 - fonctionnent en continu,
 - sont régulés automatiquement ou
 - doivent avoir une position flottante ou une position sous pression selon les circonstances
- Avant d'exécuter des opérations sur le circuit hydraulique
 - Abaissez les pièces de la machine
 - Dépressurisez le circuit hydraulique
 - Arrêtez le moteur
 - Serrez le frein de stationnement
 - Retirez la clé de contact
- Faites examiner au moins une fois par an les conduites hydrauliques par un spécialiste afin de vous assurer de leur bon état.
- Remplacez les conduites hydrauliques endommagées ou usées. Utilisez uniquement des conduites hydrauliques **AMAZONE** d'origine.



- La durée d'utilisation des conduites hydrauliques ne doit pas excéder six ans, en incluant une durée de stockage possible de deux ans au maximum. Même en cas de stockage approprié et d'utilisation respectant les contraintes admissibles, les flexibles et raccords subissent un vieillissement tout à fait normal, d'où la limitation de leur durée de stockage et de service. Néanmoins, la durée d'utilisation peut être fixée conformément aux valeurs empiriques, en particulier en tenant compte des risques potentiels. Concernant les flexibles et conduites en thermoplastique, d'autres valeurs de référence peuvent être prises en considération.
- N'essayez en aucune circonstance de colmater avec la main ou les doigts une fuite au niveau de conduites hydrauliques.
Du fluide s'échappant sous haute pression (huile hydraulique) peut traverser l'épiderme et provoquer des blessures corporelles graves. En cas de blessures provoquées par de l'huile hydraulique, consultez immédiatement un médecin. Risque d'infection.
- En raison du risque d'infection élevé, utilisez des outils et équipements appropriés lors de la recherche de points de fuite.

2.16.3 Installation électrique

- Avant toute intervention sur l'installation électrique, débranchez le pôle négatif (-) de la batterie.
- Utilisez exclusivement les fusibles préconisés. L'utilisation de fusibles d'un ampérage trop élevé peut entraîner la détérioration de l'installation électrique, avec un risque d'incendie.
- Veillez au branchement approprié des bornes de la batterie, en commençant par le pôle positif, puis le pôle négatif. Lors du débranchement des bornes, commencez par le pôle négatif, puis débranchez le pôle positif.
- Placez systématiquement le cache prévu à cet effet sur le pôle positif de la batterie. Attention au risque d'explosion en cas de mise à la masse.
- Risque d'explosion - Évitez la formation d'étincelles et les flammes nues à proximité de la batterie !
- La machine peut être équipée de composants et éléments électroniques dont le fonctionnement peut être affecté par les émissions électromagnétiques d'autres appareils. Ce type d'influence peut constituer une source de danger pour les personnes lorsque les consignes de sécurité suivantes ne sont pas respectées.
 - En cas d'installation a posteriori d'appareils et/ou de composants électriques sur la machine, avec branchement sur le circuit électrique de bord, l'utilisateur doit au préalable vérifier que l'installation ne provoque pas de perturbations au niveau de l'électronique du véhicule ou d'autres composants.
 - Assurez-vous que les composants électriques et électroniques installés a posteriori sont conformes à la directive 89/336/CEE sur la compatibilité électromagnétique dans sa version en vigueur et qu'ils portent le marquage CE.

2.16.4 Contrôle de sécurité avant tout déplacement

Avant tout déplacement de la machine, contrôlez le fonctionnement et la fiabilité des pièces suivantes, importantes pour la sécurité :



- **Pression et sculpture des pneumatiques**
- **Fonctionnement du commutateur de siège**
- **Étanchéité et/ou porosité des conduites hydrauliques**
- **Fixation des couteaux (absence de desserrage et d'usure importante)**
- **Fixation des dispositifs de protection (absence de desserrage ou supports mal fixés)**
- **Le couvercle de la benne doit être fermé**
- **Fixation de la trappe de mulching**
- **L'unité de tonte doit être arrêtée dès que la benne est relevée**

3 Données générales sur la machine

3.1 Domaines d'application

La tondeuse AMAZONE Profihopper est conçue pour la tonte et la verti-coupe des espaces verts (terrains de sport, parcs, etc.). En automne, le Profihopper permet de ramasser et de broyer les feuilles mortes.

3.2 Déclaration de conformité

Le Profihopper est conforme à la directive européenne 2006/42/CEE (machines) et aux directives complémentaires correspondantes.

3.3 Informations concernant les commandes



Indiquez impérativement le **numéro de série** de votre machine lors de la commande d'équipements spéciaux et de pièces de rechange ou pour des questions d'ordre technique.

Pour le respect des normes de sécurité, seules des pièces de rechange d'origine AMAZONE doivent être utilisées en cas de réparation. Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'utilisation d'autres pièces.

3.4 Plaque signalétique et marquage CE

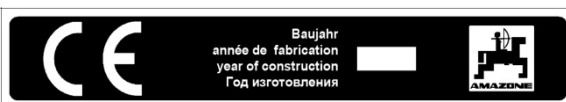
La plaque signalétique comporte les indications suivantes :

- N° de châssis:
- N° de machine:
- Produit
- Poids à vide, en kg
- Charge d'appui admissible kg
- Charge sur l'essieu arrière admissible kg
- Pression système admissible bar
- Poids total admissible kg
- Usine
- Année de modèle



AMAZONE
Amazon S.A. 17, rue de la Verrerie F-57602 Forbach

Fahrzeug-Ident-Nr. N° de châssis		
Masch-Ident-Nr. N° de machine		
Produkt Produit		
Grundgewicht kg Poids à vide kg		zul. Gesamtgewicht kg Poids total autorisé en charge kg
zul. Achslast vorne kg Charge maxi essieu av. kg		Werk Usine
zul. Achslast hinten kg Charge maxi essieu ar. kg		Modelljahr Année du modèle
zul. Systemdruck bar Pression de service maxi bar		



Cette plaque signalétique a une valeur officielle, par conséquent elle ne doit pas être modifiée ou rendue illisible.



3.5 Caractéristiques techniques

Type PROFIHOPPER	PH 1250 zDrive	PH 1250 iDrive	PH 1250 4WDi
Système de traction	hydrostatique, traction avant, 2 moteurs hydrauliques et 2 pompes hydrauliques		hydrostatique, traction avant, 4 moteurs hydrauliques et 2 pompes hydrauliques
Système de direction	direction par levier ; Zero-Turn	volant ; rayon de braquage 0	
Poids à vide avec unité de tonte	1050 kg	1175 kg	
Poids total autorisé	1600 kg	1600 kg	
Pneumatiques	À l'avant : 20 x 10,00-10 6PR 20 x 12,00-10 4PR		
	Arrière : 15 x 6,00-6 4PR KEVLAR	16 x 6,50-8 6PR	16 x 6,50-8 4PR KEVLAR
Vitesse de transmission (se règle en continu)	marche avant/arrière : 0 – 12 km/h	marche avant : 0 – 12 km/h / marche arrière : 0 - 6 km/h	
Moteur	Kohler diesel, refroidissement par eau, 3 cylindres, 1029 cm³, 18,8 kW (25,5 PS)		
Capacité du réservoir	40 litres de carburant diesel		
Huile de moteur	3,4 litres	10W40 API-CF	
Huile hydraulique	15 litres	15 litres	18 litres
	10W40 API-CF		
Liquide de refroidissement du moteur	jusqu'au n° d'identification de machine PH00053368	7 litres	SAE J814C, J1941, J1034, J2036
	à partir du n° d'identification de machine PH00053369	6,3 litres	
Frein	hydrostatique et frein de parking		
Embrayage de l'unité de tonte	électromagnétique		
Dimensions de l'unité de tonte	longueur : 2,785 mètres · largeur : 1,482 mètres · hauteur : 1,994 mètres		
Unité de tonte	levage hydraulique de l'unité de tonte		
Largeur de travail	1,25 m		
Rotor SmartCut	72 couteaux à ailettes longs H77 (36 paires) affûtés et/ou 36 couteaux de verticoupe		
Hauteur de travail	se règle en continu		
Roues de jauge	8 x 3.00-4-4 PR		



Système de ramassage	Vis transversale et longitudinale avec protection contre les surcharges vidange hydraulique par rabattement vers le haut à 2,10 mètres, indicateur de niveau acoustique
Capacités de trémie	730 litres densifiés (correspondant à plus de 1 000 litre de produit de tonte)

3.5.1 Données concernant le niveau sonore

La valeur d'émission mesurée au poste de travail (niveau de pression acoustique) est de 90 dB(A). Cette valeur est mesurée pendant le fonctionnement de la machine, au niveau de l'oreille du conducteur. Valeur de la puissance acoustique conforme à la directive européenne 2000/14/CE : $L_{wA} = 105$ dB(A).

**REMARQUE :**

Conformez-vous à la directive européenne 2003/10/CE sur le bruit ainsi qu'au règlement sur la protection contre le bruit et les vibrations

**DANGER**

Le moteur d'entraînement et l'entraînement de tonte en fonctionnement provoquent des nuisances sonores. Une durée d'exposition prolongée peut entraîner des dégradations permanentes de l'ouïe.

Portez des protections auditives !

Protection auditive recommandée :

MOLDEX Comets® 6420

(Contrôlé et homologué selon EN 352-2:2002)

3.5.2 Données relatives aux mesures de vibrations

- Vibrations de l'ensemble du corps, la main et au bras mesurées selon EN 12096:

(a) Machine à leviers:

levier gauche 2.18 m/s^2 (précision de mesure $0,08 \text{ m/s}^2$)

levier droit 1.72 m/s^2 (précision de mesure $0,11 \text{ m/s}^2$)

l'ensemble du corps 0.34 m/s^2 (précision de mesure $0,03 \text{ m/s}^2$)

(b) Machine à volant de direction:

main gauche 0.88 m/s^2 (précision de mesure $0,01 \text{ m/s}^2$) ,

main droit 1.61 m/s^2 (précision de mesure $0,12 \text{ m/s}^2$)

le ensemble du corps 0.33 m/s^2 (précision de mesure $0,05 \text{ m/s}^2$)

3.6 Utilisation conforme à l'usage prévu

Le Profihopper d'AMAZONE doit être utilisé pour les travaux suivants

- Tondre et scarifier les espaces verts, les terrains de sport et les jardins.
- Ramasser et broyer des feuilles.

Une association avec d'autres machines, appareils ou structures n'a pas été prévue.

Restrictions d'utilisation en dévers :

Faire fonctionner le moteur à plein régime en dévers (pour éviter d'endommager la pompe par cavitation).

- (1) En utilisation avec une unité de tonte abaissée en position flottante
- (2) Avec l'unité de tonte relevée
- (3) Faire demi-tour avec l'unité de tonte relevée

	(1)	(2)	(3)
En ligne de couche	16% / 9°	16% / 9°	16% / 9°
Montée / descente	27% / 15°	18% / 10°	18% / 10°

Faire fonctionner le moteur à plein régime en dévers (pour éviter d'endommager la pompe par cavitation).

Le terme « utilisation conforme » recouvre également les aspects suivants :

- le respect de toutes les consignes de cette notice d'utilisation.
- le respect des opérations d'inspection et d'entretien.
- l'utilisation exclusive de pièces de rechange d'origine AMAZONE.

Toute autre utilisation que celles mentionnées ci-dessus est interdite et considérée comme non conforme.

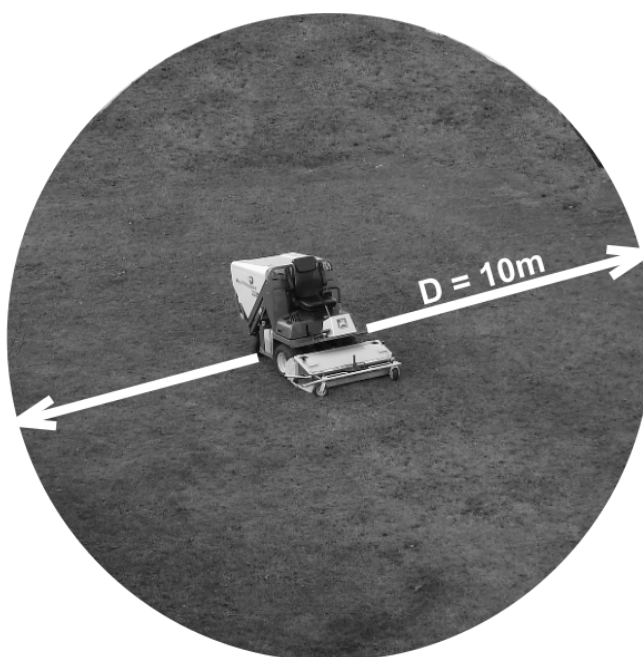
Les dommages résultant d'une utilisation non conforme

- relèvent entièrement de la responsabilité de l'exploitant,
- ne sont en aucun cas assumés par AMAZONEN-WERKE.

3.7 Distance de sécurité

Il est interdit aux personnes de se tenir dans la zone de travail de la machine.

La zone de travail est délimitée par un rayon de 5 mètres tout autour de la machine (lorsque celle-ci fonctionne).



4 Chargement et transport de la machine

4.1 Chargement

**AVERTISSEMENT**

Risque d'accident si la bâche de protection contre les intempéries se détache.

À vitesses élevées, le bâche de protection peut se détacher et s'envoler. Il est possible alors que des personnes soient blessées ou tuées.

Démonter la bâche de protection contre les intempéries avant de charger la machine sur le véhicule de transport.

**PRUDENCE**

Régler le régime moteur maximal pour le chargement.

Risque d'accident en cas d'embardée et de chute de la machine.

Tenir compte de l'inclinaison maximale des rampes.

- Sur les machines munies d'une bâche de protection contre les intempéries: Déposer la bâche de protection contre les intempéries, voir page 57/58.
- Vider et abaisser complètement le bac de ramassage.
- Utiliser des rampes antidérapantes assurant une bonne adhérence.
- Monter lentement et prudemment la machine sur la remorque ou le camion.

Chargement en arrière

- **Avec l'unité de tonte relevée** : franchir des rampes dont l'inclinaison ne dépasse pas 13° (23 %).
- **Avec l'unité de tonte abaissée** : franchir des rampes dont l'inclinaison ne dépasse pas 16,70° (30 %).

Chargement en avant

- **Avec l'unité de tonte relevée ou abaissée** : franchir des rampes dont l'inclinaison ne dépasse pas 16,70° (30 %).

4.2 Transport

Lors d'un transport sur une remorque, la machine doit être solidement arrimée, le frein de stationnement doit être serré et le moteur doit être arrêté.



- Fixer les sangles d'arrimage uniquement aux points indiqués.
- Sécuriser la machine sur le véhicule de transport en respectant les consignes.



Arrimer la machine de façon réglementaire sur le véhicule de transport :

- Arrimage diagonal selon DIN EN 12195 !
- Il faut utiliser au moins 4 moyens d'arrimage !
- Utiliser exclusivement des moyens d'arrimage homologués pour la circulation routière publique !

Capacité d'arrimage minimale requise Lc (Lashing Capacity) :
1000 daN

1. Danger d'incendie ! La machine ne doit pas être couverte avec une bâche avant que le moteur ne soit pas complètement refroidi.
2. Danger d'incendie ! Le réservoir doit toujours être complètement vidé après les travaux de tonte. Sous certaines conditions, le produit de tonte en fermentation peut s'enflammer spontanément à cause du développement de chaleur.
3. Danger d'endommagement du système d'entraînement ! La machine ne doit pas être poussée lorsque le moteur est à l'arrêt



ATTENTION !

La fixation sur le capot doit être ancrée solidement !

Veiller à la sécurisation suffisante du capot du réservoir ! Un courant d'air fort peut arracher le capot !





5 Réception de la machine

A la réception de la machine, veuillez vérifier qu'il ne manque rien et que la machine n'a pas été endommagée pendant le transport. Seules les réclamations immédiatement déposées auprès de l'entreprise de transport pourront permettre l'indemnisation des dommages. Veuillez vérifier que vous disposez bien de toutes les pièces mentionnées sur le bordereau de livraison.

Les éventuels dommages doivent être immédiatement consignés sur le bon de livraison en présence du chauffeur du camion.

Avant de mettre en service la machine, enlevez l'emballage ainsi que les fils métalliques et contrôlez le graissage.

6 Description de la machine

6.1 Aperçu de la machine



- (1) Roue de jauge de l'unité de tonte
- (2) Unité de tonte
- (3) Phares
- (4) Volant
- (5) Siège du conducteur
- (6) Gyrophare à DEL
- (7) Bâche de protection contre les intempéries

- (8) Arceau de sécurité
- (9) Bac de ramassage
- (10) Roues arrière, directrices
- (11) Roues avant
- (12) Feux arrière
- (13) Dispositif d'attelage

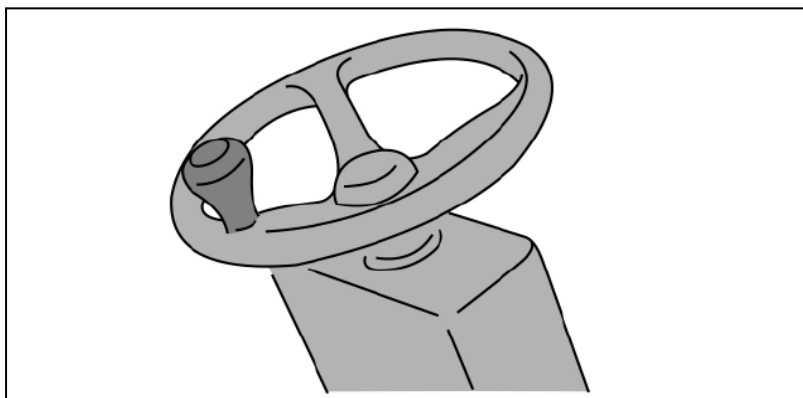
6.2 Tableau de bord et éléments de commande

6.2.1 Direction

La direction est assurée par les roues avant placées sous le siège du conducteur.

Volant

Le volant à pommeau permet une conduite aisée à une main.



Direction par levier

(1) Levier de direction en deux parties

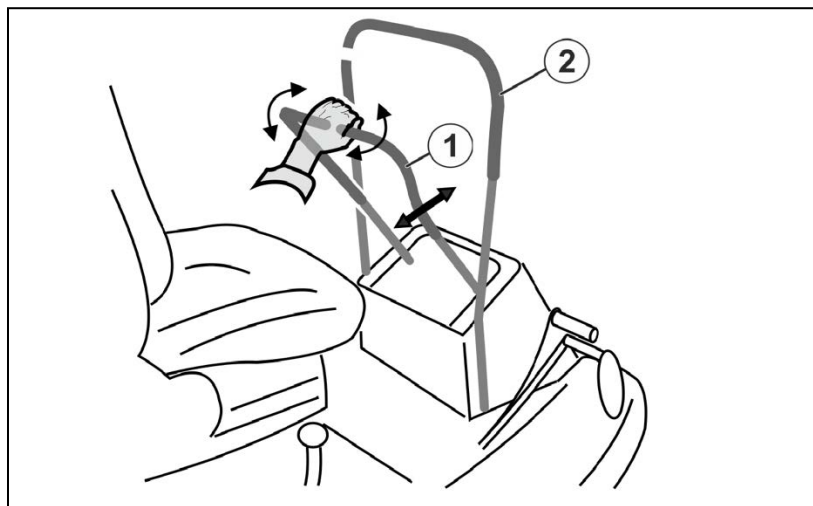
Pour changer de direction vers la gauche, tirer le levier gauche en arrière. Pour changer de direction vers la droite, tirer le levier droit en arrière.

Pour mieux maîtriser le système de direction, actionner les deux leviers d'une main.

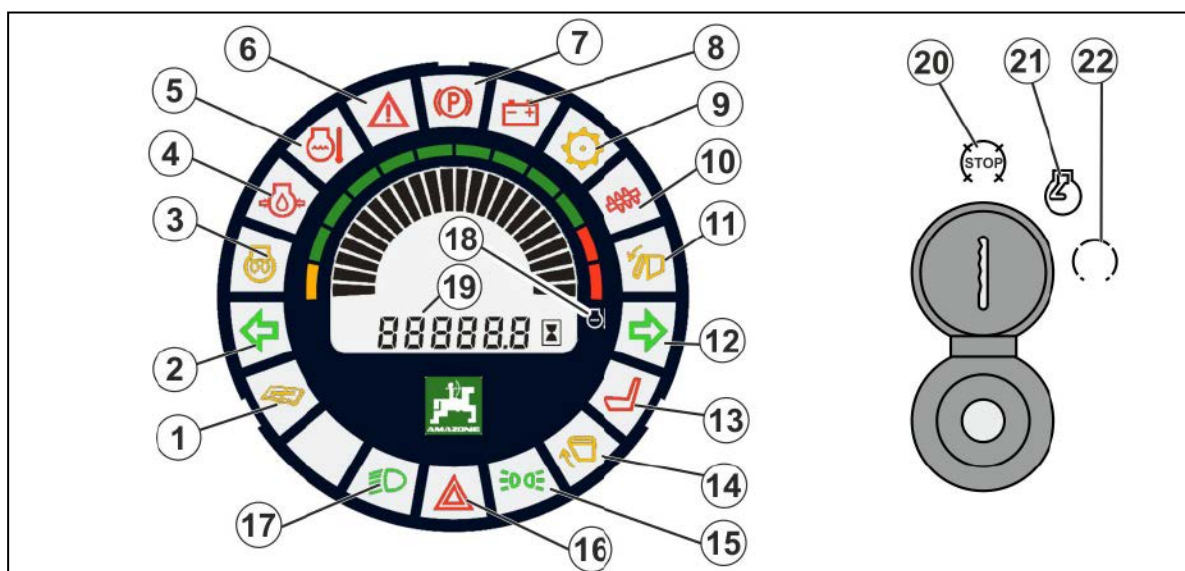
Lors des changements de vitesse de déplacement, les leviers de direction se déplacent parallèlement dans le sens de déplacement.

(2) Arceau de maintien

L'arceau de maintien est une aide pour monter et descendre de la machine et sert à maintenir le conducteur dans les situations de conduite critiques.



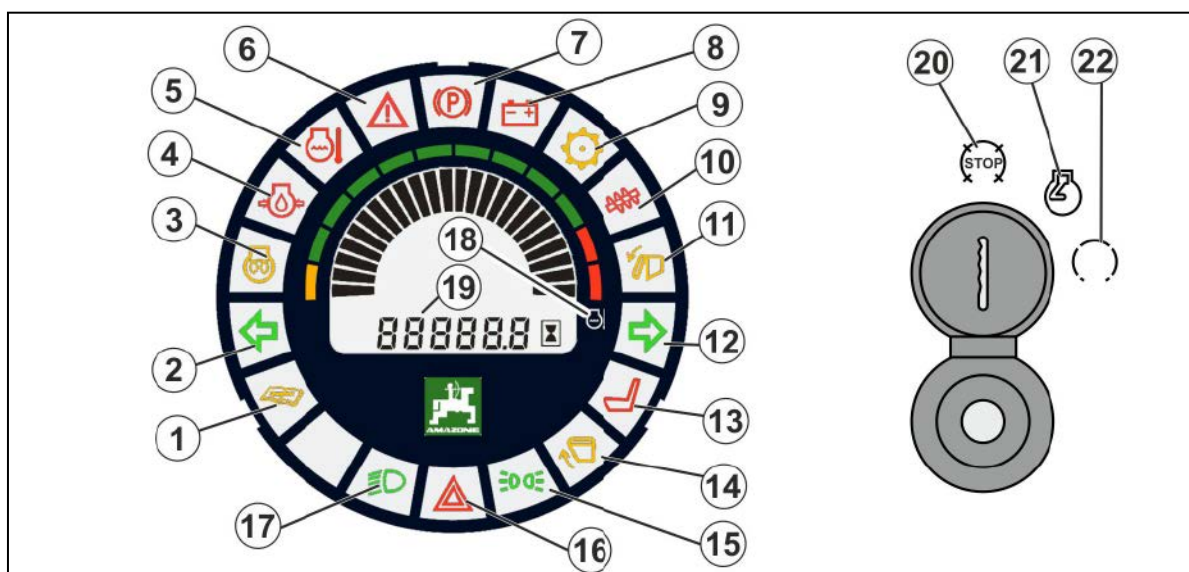
6.2.2 Tableau de bord



- (1) Entretien requis (après 50 heures et toutes les 125 heures)
- (2) Clignotant
- (3) Voyant de préchauffage du moteur diesel
- (4) Voyant de pression d'huile
 - Lorsque le voyant s'allume, couper immédiatement le moteur et contrôler le niveau d'huile. Faire l'appoint d'huile le cas échéant. Si le voyant ne s'éteint pas après le redémarrage du moteur, couper le moteur et en informer le partenaire de service.
- (5) Indicateur de surchauffe de l'eau de refroidissement
 - Lorsque le voyant s'allume, l'unité de tonte s'arrête automatiquement !
 - Laisser refroidir le moteur pendant environ 5 minutes en le faisant tourner à vide. Si la température continue à augmenter, le moteur s'arrête automatiquement.
 - Contrôler le niveau de liquide de refroidissement et faire l'appoint le cas échéant. Contrôler que la grille de protection et le radiateur sont propres et les nettoyer les cas échéant. Si le voyant ne s'éteint pas après le redémarrage du moteur ou si le moteur continue à surchauffer, en informer le partenaire de service.
- (6) Témoin
 - Clignote lorsque la machine se trouve dans un état critique pour la sécurité.
- (7) Voyant du frein de parking
 - Le voyant s'éteint lorsque le frein de parking est desserré.
- (8) Témoin de charge de batterie
 - Si le voyant ne s'éteint pas après le démarrage du moteur, contrôler le processus de chargement (le voyant ne s'éteint éventuellement qu'après une légère augmentation du régime moteur).
- (9) Contrôle de l'unité de tonte

- Le voyant indique si l'unité de tonte est en marche.
- (10) Contrôle de fonctionnement du système de ramassage
 - Lorsque le voyant s'allume, l'unité de tonte s'arrête automatiquement, car les vis transporteuses ne tournent plus (blocage par un corps étranger par exemple).
- (11) Niveau de la trémie
 - Il clignote lorsque la trémie est pleine.
- (12) Clignotant
- (13) Interrupteur de contact de siège défectueux
- (14) Voyant de position de la trémie
 - Voyant éteint → trémie en position de travail
 - Voyant allumé → trémie relevée ou en position de vidange

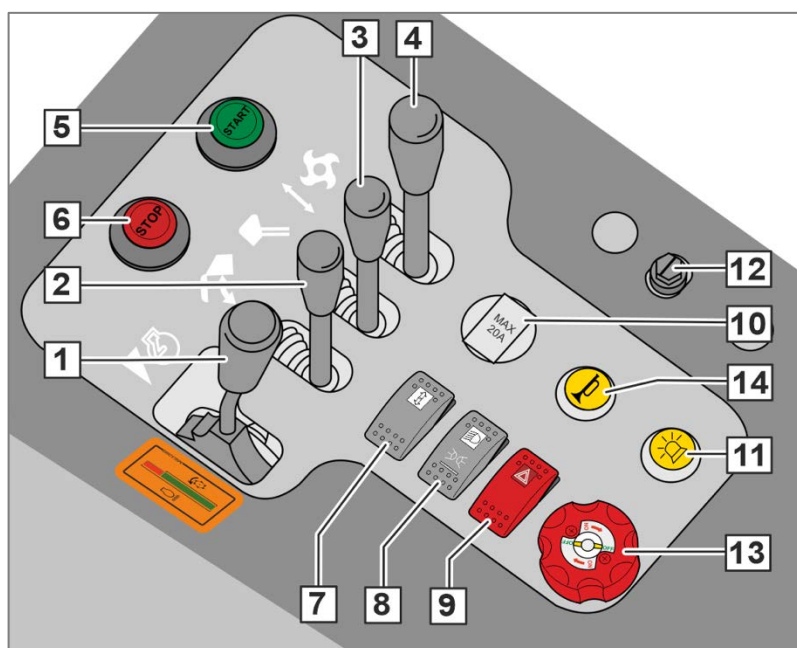
Un interrupteur de sécurité coupe le moteur si la trémie est relevée par erreur pendant le travail. Mettre la trémie en position de travail, redémarrer le moteur et remettre l'unité de tonte en marche.
- (15) Feu de position
- (16) Feux de détresse
- (17) Feux de croisement
- (18) Indicateur de température de l'eau de refroidissement
 - Voyant vert = température normale de l'eau de refroidissement
 - Voyant rouge clignotant = surchauffe du moteur
- (19) Compteur d'heures de service
- (20) Position de la clé de contact : moteur coupé
- (21) Position de la clé de contact : préchauffage
- (22) Position de la clé de contact : démarrage



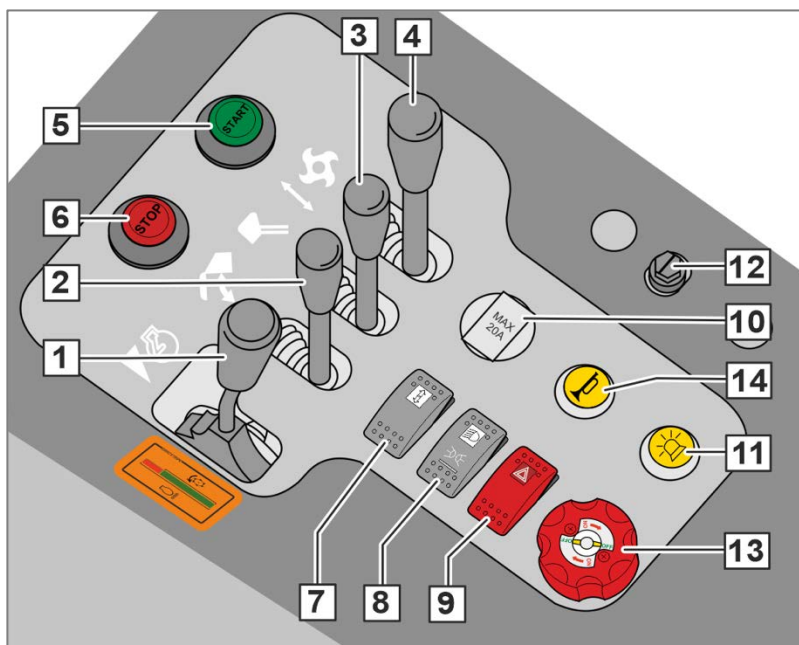
Attention Consommation de courant.

Si le moteur n'est pas démarré après 8 secondes lorsque le contact est mis, un signal sonore retentit.

6.2.3 Éléments de commande



- (1) Levier de réglage du régime moteur
 - Pour démarrer et arrêter le moteur, régler un régime moteur bas.
 - Pendant l'utilisation, régler le régime moteur maximal.
- (2) Vidange de la trémie
 - Pour vidanger la trémie, tirer le levier en arrière. Pour mettre la trémie en position de travail, pousser le levier en avant.
- (3) Relever/baisser la trémie
 - Pour relever la trémie, tirer le levier en arrière. Pour abaisser la trémie, pousser le levier en avant.
- (4) Relever/baisser l'unité de tonte / bloquer la position intermédiaire
 - Relever l'unité de tonte → tirer le levier en arrière.
 - Baisser l'unité de tonte → pousser le levier en avant.
 - Bloquer l'unité de tonte en bas en position intermédiaire
 - L'unité de tonte peut s'adapter aux inégalités du sol.
- (5) Mettre l'unité de tonte en marche
 - Sélectionner un régime moteur moyen dans la zone verte de l'autocollant apposé à côté du levier de réglage (1) pour un démarrage en douceur de l'unité de tonte.
 - Appuyer brièvement sur l'interrupteur de démarrage (5) pour démarrer l'unité de tonte.
 - Attendre le démarrage complet de l'unité de tonte.
 - Attendre que l'unité de tonte ait atteint une vitesse suffisante avant d'augmenter le régime moteur.
 - Cet interrupteur est désactivé lorsque la trémie est relevée.



- (6) Arrêter l'unité de tonte
- (7) Clignotant gauche / droit (option)
- (8) Feu de route (option)
- (9) Feux de détresse (option)
- (10) Prise de connexion (12 V / maximum 20 A)
- (11) Gyrophare (option)
- (12) Verrouillage de capot

Le capot est verrouillé mécaniquement et ne s'ouvre qu'avec la clé de contact.

Placer la tête de clé sur la vis à fente et tourner moins de 45° vers la droite. Le verrouillage mécanique s'ouvre alors, le support de siège peut être ouvert par le haut via la poignée de maintien.

→ N'ouvrir le capot que lorsque le moteur est arrêté.

- (13) Coupe-batterie (option)

→ Protège la batterie contre déchargement en cas d'immobilisations prolongées et contre un court-circuit.

→ En cas d'urgence, il permet d'arrêter la machine.

- (14) Avertisseur sonore



ATTENTION

Déplacer la machine prudemment lorsque la trémie est relevée.
Risque de renversement !

6.2.4 Pédale de déplacement et frein de parking

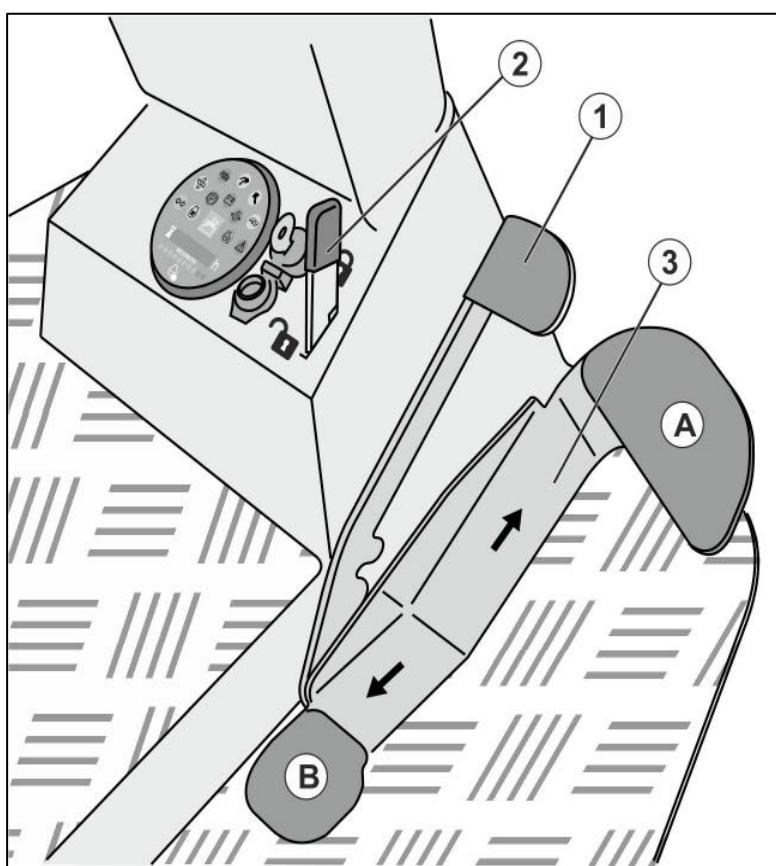


AVERTISSEMENT

- **Risque d'accident en cas d'actionnement brusque de la pédale de déplacement !**
- **Risque d'accident en cas de fin abrupte de l'actionnement (pied retiré rapidement de la pédale / pédale poussée dans le sens inverse).**

L'actionnement brusque de la pédale de déplacement provoque une forte accélération de la machine ou un arrêt soudain.

Se familiariser avec les propriétés de conduite de la machine à faible régime moteur sur un terrain dégagé. Risque d'accident !



- (1) Pédale de frein de parking
- (2) Verrouillage du frein de parking
- (3) Pédale de déplacement



La pédale de déplacement sert à faire accélérer et décélérer la machine.

Pédale de déplacement

La pédale de déplacement sert à faire accélérer et décélérer la machine.

- Accélérer : augmenter prudemment la pression sur la pédale.
- Décélérer : diminuer prudemment la pression sur la pédale.
- Décélération rapide : enlever le pied de la pédale.
- Décélération maximale : pousser légèrement la pédale en arrière.

La pédale de déplacement permet de régler progressivement la vitesse de déplacement avant et arrière.

Marche avant :

- Pour avancer, enfoncer la pédale vers l'avant (A).
- 0 à 12 km/h

Marche arrière :

- Pour reculer, enfoncer la pédale vers l'arrière.
- 0 à 6 km/h

Pour immobiliser la machine, retirer le pied de la pédale. Pour un freinage plus rapide, la pédale peut aussi être légèrement refoulée.

Frein de parking

- Lorsque le frein de parking est serré, la pédale de déplacement est bloquée.
- Un circuit supplémentaire permet au conducteur de quitter le siège lorsque le frein de parking est serré et que l'unité de tonte est arrêtée, sans que le monteur s'arrête. Le conducteur n'a pas besoin de redémarrer sans cesse le moteur après avoir quitté le siège.

Cela ménage le moteur, le démarreur et la batterie.

Bloquer le frein de parking :

Pousser la pédale de verrouillage vers le bas de façon à ce que la pédale de déplacement soit bloquée. Bloquer le frein de parking avec le levier du verrouillage.

N'enlever le pied de la pédale de verrouillage que lorsque le levier est bien enclenché.

Desserrer le frein de parking :

Pour desserrer le frein de parking, pousser la pédale de frein vers le bas et desserrer le verrouillage avec le levier.



- Le démarrage du moteur est impossible lorsque le frein de parking est desserré.
- La mise en marche de l'unité de tonte est impossible lorsque le frein de parking est actionné.

6.3 Arceau de sécurité

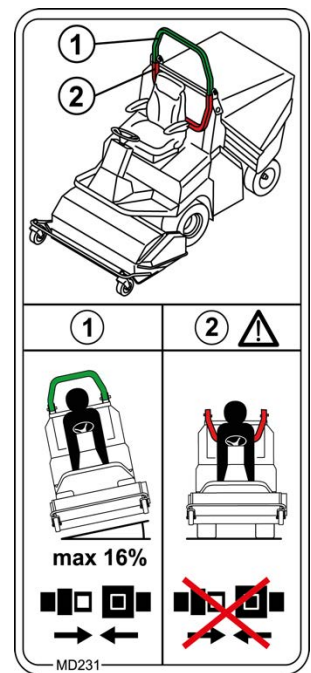


AVERTISSEMENT

L'arceau de sécurité doit toujours être utilisé pendant le déplacement de la machine !

Pour les passages bas, l'arceau de sécurité peut être replié temporairement.

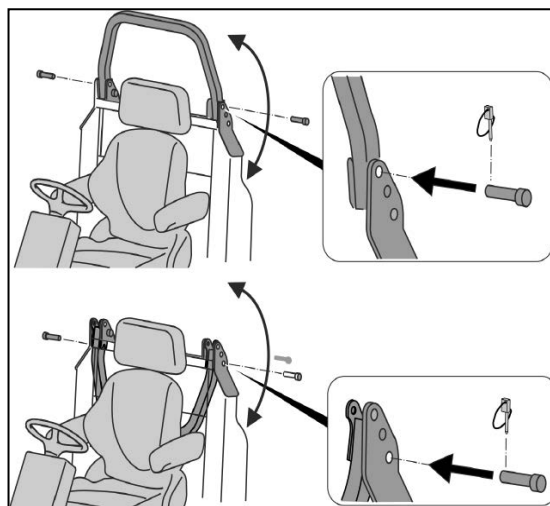
- Dans ce cas, ne pas mettre de ceinture de sécurité. Cela permet de sauter en cas de renversement.
- Autorisé uniquement sur terrain plat.
- Déplier immédiatement l'arceau de sécurité après le passage de l'obstacle et mettre la ceinture de sécurité.



Sur les machines munies d'une bâche de protection contre les intempéries, elle doit être auparavant complètement déposée de l'arceau de sécurité.

Mettre l'arceau de sécurité en service / hors service

1. Relever le bac de ramassage et mettre la béquille de sécurité en place.
2. Enlever l'axe de fixation.
3. Replier / déplier l'arceau de sécurité.
4. Fixer l'arceau de sécurité avec l'axe et la goupille d'arrêt.
5. Replier la béquille de sécurité du bac de ramassage et déposer à nouveau le bac de ramassage.



6.4 Siège du conducteur



ATTENTION

Il faut contrôler le bon fonctionnement de l'interrupteur de siège avant tout déplacement !

S'il est défectueux ou si son déclenchement est retardé, en informer immédiatement le partenaire de service !

6.4.1 Siège du conducteur standard

- **Réglage longitudinal**

Tournez le levier (1) vers la gauche pour déplacer le siège dans la position souhaitée.

- **Réglage de la suspension du siège**

Le siège possède différents réglages de suspension (2).

Suspension souple: Lever le levier et le tourner vers la droite.

Suspension ferme : Lever le levier et le tourner vers la gauche.

- **Ceinture de sécurité**

Le siège est équipé d'une ceinture de sécurité. Lorsque l'arceau de sécurité est relevé, toujours attacher la ceinture de sécurité. Ne pas sauter d'une machine se renversant.

- Attacher les deux extrémités de la ceinture de sécurité.
- Tendre ou desserrer la ceinture de sécurité jusqu'à ce qu'elle maintienne solidement le corps.
- Appuyer sur le bouton rouge sur la boucle pour la détacher.

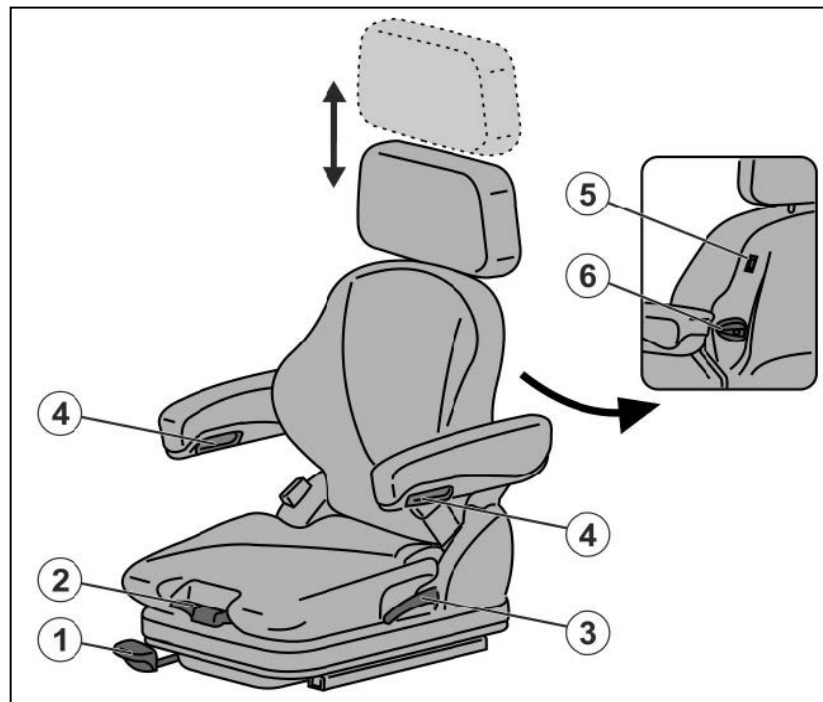


Le siège est équipé d'un contacteur de sécurité qui coupe le moteur si le conducteur quitte le siège. Cette fonction de sécurité se déclenche en moins de 7 secondes.

Une suspension trop raide du siège peut entraîner le déclenchement de cette fonction de sécurité en présence d'inégalités du sol (ratés du moteur).

6.4.2 Siège du conducteur "de Luxe"

Siège Grammer avec suspension pneumatique et chauffage



- (1) Poignée de réglage longitudinal
- (2) Poignée de réglage du poids
- (3) Poignée de réglage du dossier
- (4) Molette de réglage de l'inclinaison des accoudoirs
- (5) Interrupteur du chauffage du siège
- (6) Molette du soutien lombaire

6.5 Système de nettoyage automatique du radiateur de refroidissement "AMAZONE Cooling System"

Le système de nettoyage automatique du radiateur de refroidissement (**AMAZONE Cooling System**) disponible en option sur le Profihopper AMAZONE permet de nettoyer la grille du radiateur de refroidissement des impuretés laissées par les résidus végétaux, notamment lors du mulching.

Voici les composants de ce système :

- une unité de commande
- un ventilateur de nettoyage supplémentaire
- un embrayage électromagnétique (pour le ventilateur principal).

Principe de fonctionnement

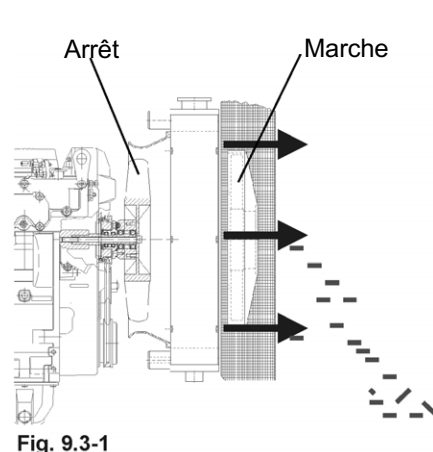


Fig. 9.3-1

Le ventilateur principal est momentanément déconnecté et le ventilateur auxiliaire souffle en sens inverse. La grille est ainsi débarrassée des résidus végétaux et de la poussière (fig. 9.3-1).

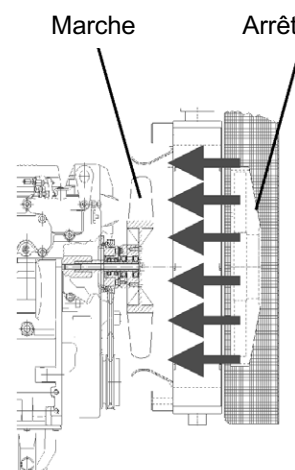


Fig. 9.3-2

Le ventilateur principal est réactivé et peut continuer à refroidir de manière optimale le radiateur (fig. 9.3-2).

7 Mise en service, utilisation de la machine



AVERTISSEMENT

Risques d'entraînement et de happement et risques de projection de corps étrangers dans la zone de danger de l'unité de tonte lorsqu'elle est en marche !

- Veillez à ce que les personnes non concernées se trouvent à une distance de sécurité suffisante de l'espace dangereux de la machine.
- La conduite avec le capot de l'unité de tonte ouvert est interdite.
- La mise en marche de l'unité de tonte avec le capot ouvert est interdite.

7.1 Dispositifs de protection

7.1.1 Interrupteur de sécurité

La tondeuse est équipée de 5 contacteurs de sécurité :

- Un contacteur de sécurité au moteur qui coupe l'unité de tonte dès que la température de fonctionnement du moteur dépasse 110 °C (voir chapitre 9.2.3).
- Un contacteur sous le siège qui coupe le moteur dès que le conducteur quitte le siège et que le frein de stationnement n'est pas serré.
- Un contacteur pour la benne qui coupe le moteur si on relève la benne alors que l'unité de tonte fonctionne encore.



- Un disjoncteur (1) situé sur le couvercle du réservoir pour arrêter l'unité de tonte lorsque le bac de ramassage est plein.
- Un contacteur de sécurité sous l'unité de tonte qui coupe l'embrayage électromagnétique lorsque les vis sans fin sont bloquées ou ne tournent plus.

L'unité de tonte ne peut être mise en service que si les 5 conditions suivantes sont remplies :

- Pas de surchauffe moteur (par ex. radiateur encrassé).
- La benne doit être fermée et complètement descendue.
- Le siège doit être occupé.
- Les vis ne doivent pas être bloquées.
- Le frein à main doit être desserré.

**REMARQUE**

Le moteur ne peut être démarré que si le siège conducteur est occupé !

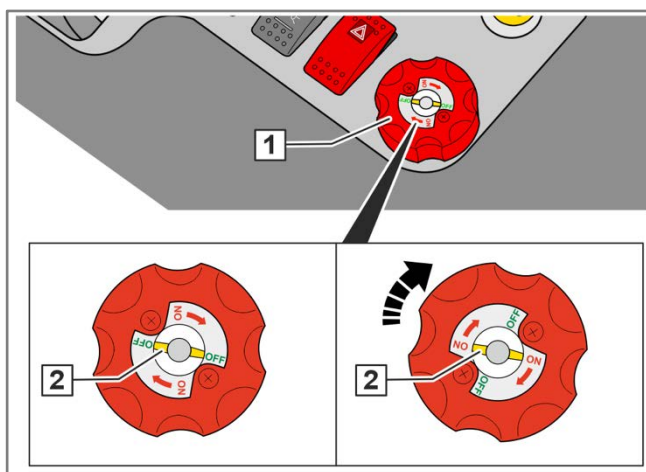
7.1.2 Coupe-batterie (option)

Le coupe-batterie permet de couper la batterie du circuit électrique de la machine en cas d'immobilisations prolongées. Cela protège la batterie contre le déchargement.

**Risque de dommage à la machine**

Lorsque le moteur tourne, l'activation du coupe-batterie peut causer des dommages au système électrique de la machine.

- N'activez le coupe-batterie qu'en cas d'urgence lorsque le moteur tourne.

**Activation du coupe-batterie :**

- Appuyer sur le bouton-poussoir (1) jusqu'à ce qu'il s'enclenche. Vérifier dans le regard que l'indicateur (2) se trouve sur « OFF ».
→ La batterie est coupée de la machine.

Désactiver le coupe-batterie :

- Tourner le bouton-poussoir (1) de 90° jusqu'à ce qu'il s'enclenche. Vérifier dans le regard que l'indicateur (2) se trouve sur « ON ».
→ La batterie est connectée à la machine.

7.2 Pression des pneumatiques

Respectez impérativement la pression de gonflage préconisée pour les pneumatiques. Si vous appliquez une pression différente, la tenue de route de la machine peut s'en ressentir.

Pression de gonflage :	à l'avant :	1,5 bar
	à l'arrière :	1,5 bar
Pneumatiques de l'unité de tonte :		1,5 bar

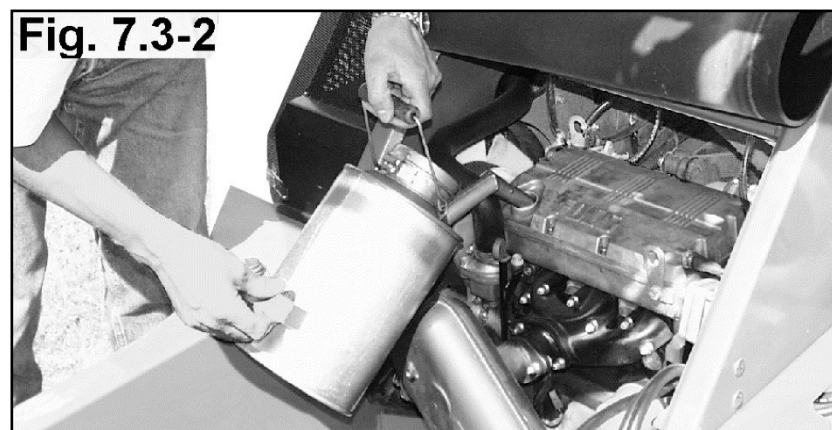
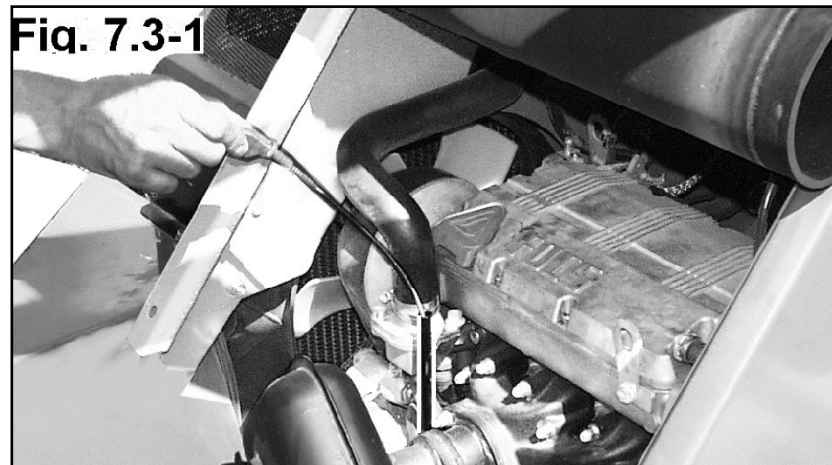
7.3 Contrôles avant la mise en service

Voici les points qu'il vous faut contrôler avant chaque mise en service :

Huile moteur :

Contrôlez le niveau d'huile (fig.7.3-1) et faites l'appoint si nécessaire (fig. 7.3-2).

Huile préconisée : huile moteur diesel 10W40 API-CF
Capacité du réservoir : 3,4 l



Huile hydraulique Hydrostat

Le réservoir d'huile est intégré dans le bâti, sur le côté gauche de la machine (Fig. 7.3-3). Le niveau d'huile hydraulique peut être vérifié sur l'affichage du niveau de remplissage (1), sur la droite du réservoir.

Le niveau d'huile est optimal lorsqu'il atteint le repère MAX. Si nécessaire, faire l'appoint d'huile hydraulique, voir pages 82 – 84.

Éviter tout remplissage excessif ! Tenez compte du fait que l'huile se dilate lorsque sa température augmente.

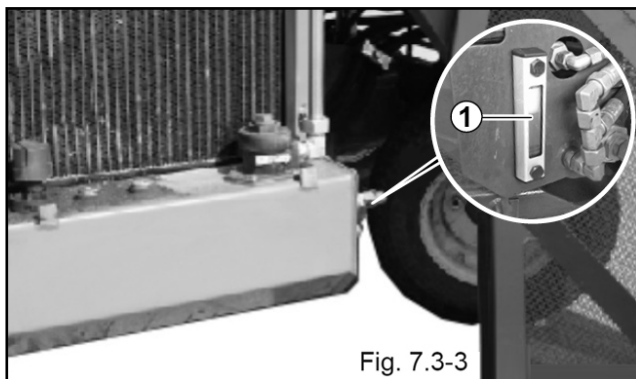


Fig. 7.3-3

Carburant (gazole)

Le réservoir de carburant se trouve sur le côté droit de la machine, sous la tôle de protection. Le réservoir est accessible de la manière suivante.

Ouverture des vissages (1) et abaissement de la grille de protection vers le bas (Fig. 7.3-4).

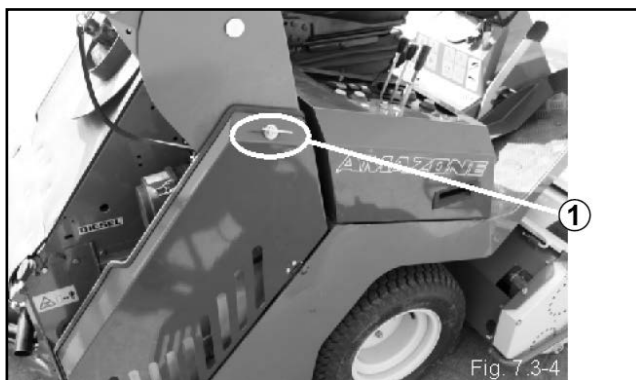


Fig. 7.3-4

Remplissage du réservoir en ouvrant le couvercle (fig.7.3-5)



Fig. 7.3-5



Carburant (gazole)

Le réservoir à carburant est translucide, ce qui permet de voir aisément le niveau. N'attendez pas que le réservoir soit complètement vide pour faire le plein !

N'utiliser que du GASOIL répondant à la Norme ISO 8217 DMX ou EN590:96 !

Tout autre mélange ou carburant (bio-gazole RME par ex.) risquerait de nuire au bon fonctionnement du moteur !

Capacité du réservoir diesel : 40 l

Consommation de diesel : 3-4 l par heure



**Le GAZOLE est inflammable. Il est strictement interdit de fumer à proximité, de produire des étincelles ou d'approcher une flamme nue !
Évitez tout contact avec le gazole !**

L'inhalation des vapeurs de gazole est toxique !



7.4 Mise en route et arrêt du moteur

Pour mettre en route le moteur, asseyez-vous sur le siège conducteur et procédez comme suit :

1. Vérifiez le verrouillage du frein de stationnement
2. N'actionnez pas la pédale d'avancement ni le volant
3. Désactiver le coupe-batterie (option).
4. Tournez la clé de contact vers la droite jusqu'à ce que le témoin de préchauffage s'allume
5. Lorsque le témoin de préchauffage s'éteint, tournez la clé de contact vers la droite et relâchez-la dès que le moteur démarre. Amenez la manette d'accélérateur au maximum sur une position moyenne. N'interrompez pas la procédure de démarrage et respectez des intervalles de 5 secondes entre deux tentatives de démarrage.



ATTENTION !

**Ne laissez jamais tourner le moteur dans un local fermé.
Risque d'intoxication par les gaz d'échappement !**

Procédez comme suit pour arrêter le moteur :

1. Arrêtez la machine
2. Ramenez la manette d'accélérateur en position ralenti
3. Verrouillez le frein de stationnement
4. Tournez la clé de contact vers la gauche
5. Activer le coupe-batterie (option).



- Pour le démarrage du moteur, le siège du conducteur doit être occupé.
- Le conducteur peut quitter le siège sans que le moteur s'arrête, lorsque :
 - o le frein de parking est serré,
 - o l'unité de tonte est arrêtée.

7.5 Déplacer la machine



- L'arceau de sécurité doit être déplié !
- Veiller à relever l'unité de tonte avant les déplacements de transport.
- L'actionnement brusque de la pédale de déplacement provoque une accélération ou décélération forte et inattendue.



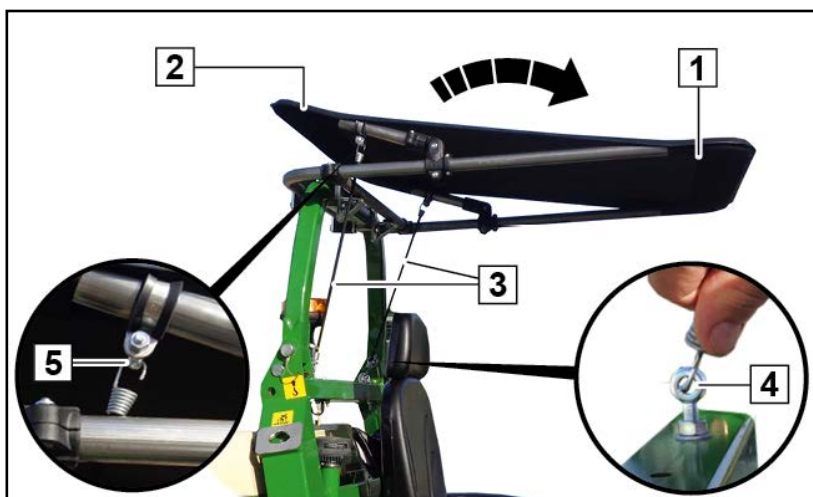
Faire fonctionner le moteur à plein régime en dévers (pour éviter d'endommager la pompe par cavitation).

1. Mettre la ceinture de sécurité.
2. Desserrer le frein de parking.
3. Augmenter le régime moteur.
4. Démarrer prudemment (actionner la pédale de déplacement).
5. Maîtriser la direction.
6. Pendant le déplacement, régler le régime moteur maximal.

7.5.1 Utiliser la bâche de protection contre les intempéries

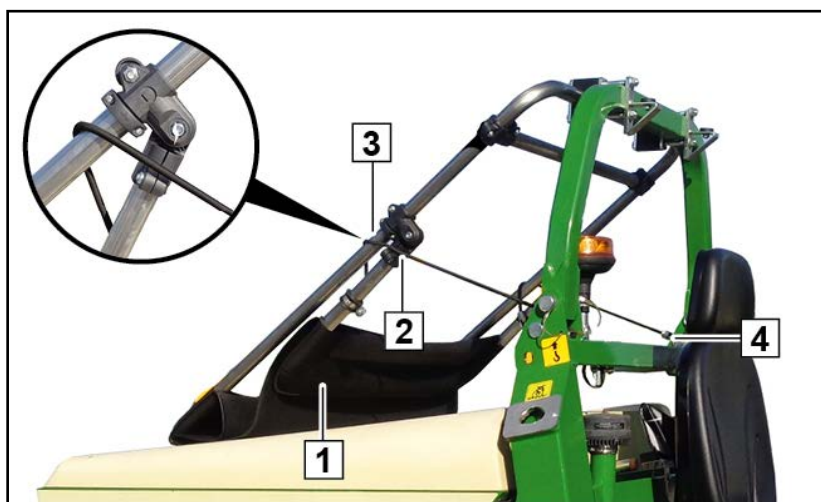
Ouvrir la bâche de protection contre les intempéries

1. Rabattre la bâche de protection contre les intempéries (1) vers l'avant.
2. Rabattre la partie arrière (2) vers l'arrière.
3. Accrocher les deux câbles tendeurs (3) aux oeillets (4) (5).



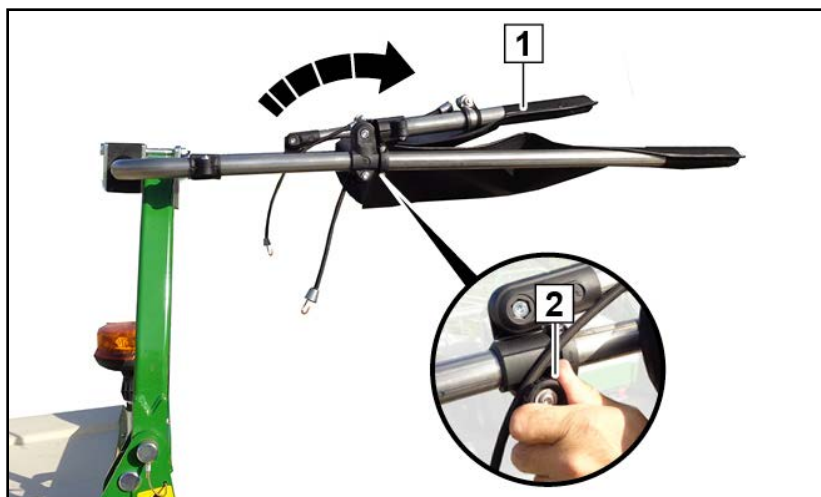
Rabattre la bâche de protection contre les intempéries

1. Décrocher les deux câbles tendeurs des oeillets (4).
 2. Rabattre la bâche de protection (1) contre les intempéries sur le support du bac de ramassage.
 3. Poser les deux câbles tendeurs (2) au-dessus du châssis (3) vers l'extérieur.
 4. Accrocher les deux câbles tendeurs aux oeillets (4).
- La protection contre les intempéries est fixée au bac de ramassage.

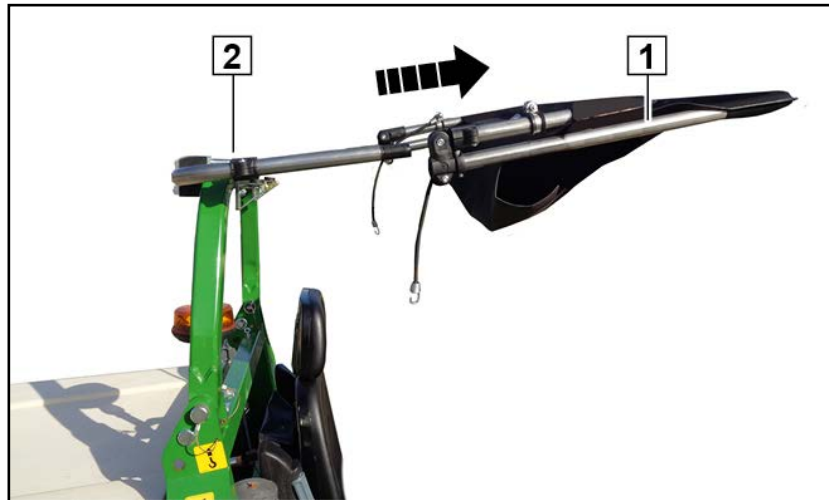


Déposer la bâche de protection contre les intempéries

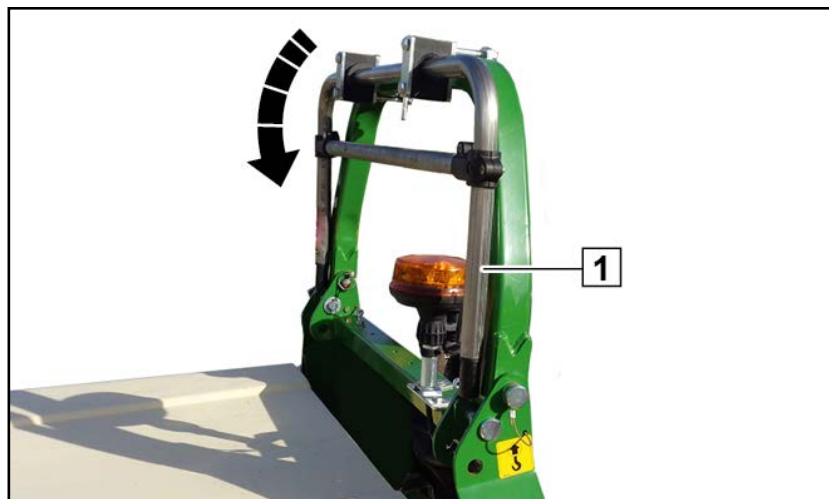
1. Décrocher les deux câbles tendeurs des oeillets.
2. Rabattre la partie arrière (1) vers l'avant.
3. Desserrer les deux vis de fixation (2).



4. Sortir par l'avant le châssis avant (1) avec la bâche de protection contre les intempéries hors du châssis arrière (2) .
5. Stocker le châssis avant avec la bâche de protection contre les intempéries dans un lieu approprié en dehors de la zone de travail.

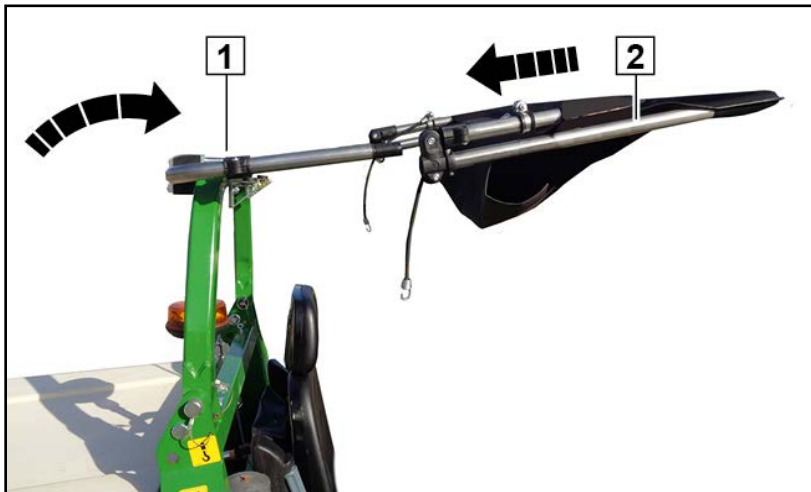


6. Rabattre le châssis arrière 1 jusqu'au support sur l'arceau de sécurité.

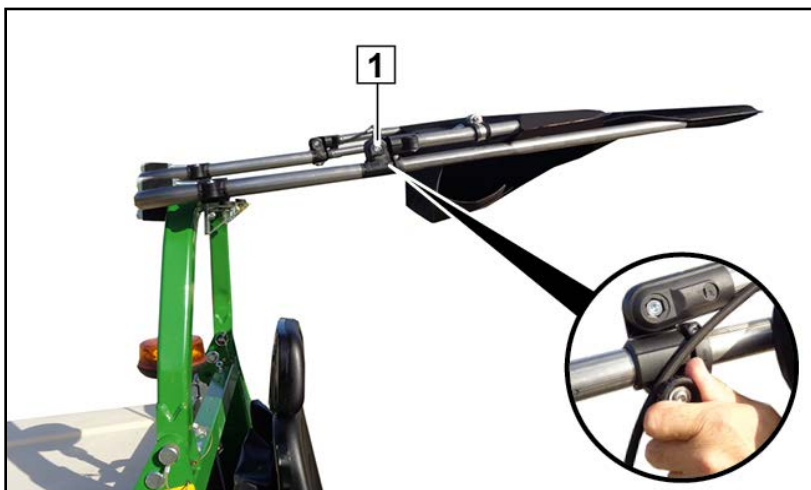


Poser la bâche de protection contre les intempéries

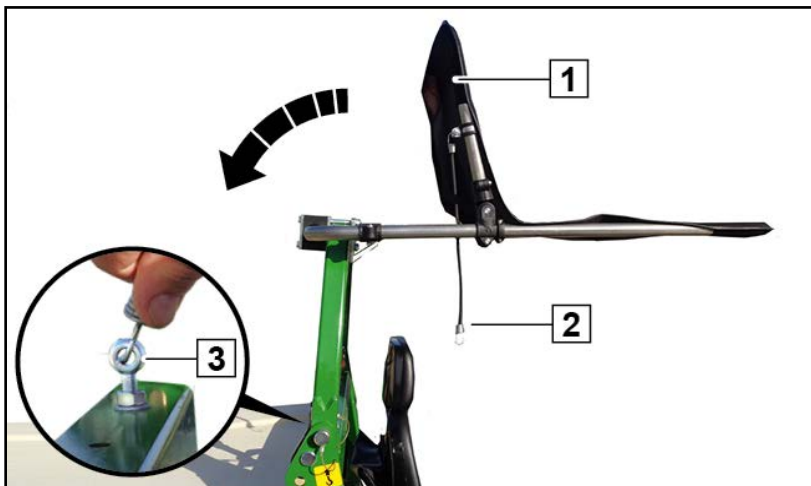
1. Rabattre le châssis arrière (1) jusqu'au support vers l'avant.
2. Pousser le châssis avant (2) avec la bâche de protection contre les intempéries sur le châssis arrière.



3. Serrer les deux vis de serrage (1).
4. Vérifier que le châssis avant tient bien.



5. Rabattre la partie arrière (1).
6. Accrocher les deux câbles tendeurs (2) aux oeillets (3).



7.6 Pendant la tonte

**AVERTISSEMENT**

- L'arceau de sécurité doit toujours être utilisé pendant le déplacement de la machine !
- Pour les passages bas, l'arceau de sécurité peut être replié temporairement.
 - Dans ce cas, ne pas mettre de ceinture de sécurité. Cela permet de sauter en cas de renversement.
 - Autorisé uniquement sur terrain plat.
 - Déplier immédiatement l'arceau de sécurité après le passage de l'obstacle et mettre la ceinture de sécurité.

**Portez des protections auditives !**

Protection auditive recommandée :

MOLDEX Comets® 6420

(Contrôlé et homologué selon EN 352-2:2002)

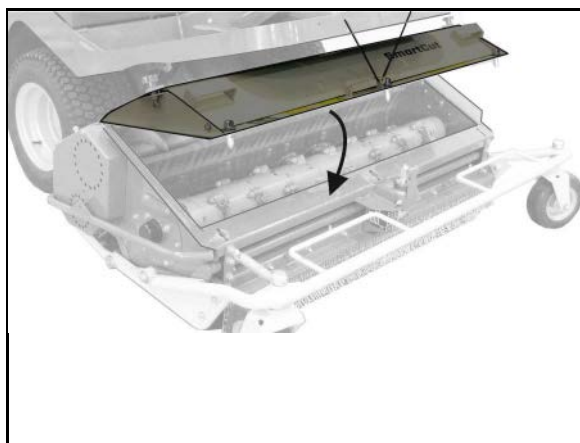


L'actionnement brusque de la pédale de déplacement provoque une accélération ou décélération forte et inattendue.

**AVERTISSEMENT**

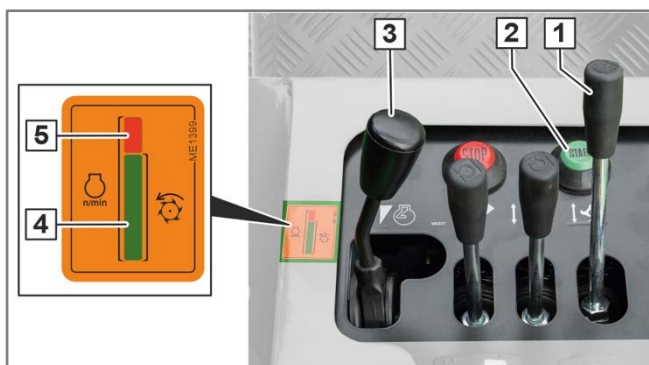
Risques d'entraînement et de happement et risques de projection de corps étrangers dans la zone de danger de l'unité de tonte lorsqu'elle est en marche !

- La conduite avec le capot de l'unité de tonte ouvert est interdite.
- La mise en marche de l'unité de tonte avec le capot ouvert est interdite.



7.6.1 Abaisser et démarrer l'unité de tonte

1. Démarrer le moteur
2. Mettre la ceinture de sécurité.
3. Desserrer le frein de parking.



4. Abaisser complètement l'unité de tonte à l'aide du levier (1) et enclencher le levier dans la position avant.
- L'unité de tonte est alors en position flottante et peut s'adapter aux inégalités du sol.
5. Régler sur le levier (3) un régime moteur moyen dans la zone verte (4).
- L'unité de tonte démarre doucement et l'embrayage de l'entraînement de l'unité de tonte est ménagé.
6. Appuyer brièvement sur le bouton de démarrage (2) pour démarrer l'unité de tonte.
7. Attendre le démarrage complet de l'unité de tonte.
8. Régler le régime moteur maximal jusque dans la zone rouge (5).
9. Démarrer prudemment (actionner la pédale de déplacement).
- Appuyer lentement sur la pédale de déplacement jusqu'à ce que la vitesse de déplacement souhaitée soit atteinte.
- Adapter la vitesse de déplacement aux conditions de tonte.



Pendant le travail, contrôler que la grille d'air de refroidissement n'est pas encrassée ou bouchée par des restes de plantes.

7.6.2 Arrêter et relever l'unité de tonte



1. Arrêter l'entraînement de l'unité de tonte à l'aide du bouton d'arrêt (1).
2. Relever complètement l'unité de tonte à l'aide du levier (2).

7.7 Vidange de la benne

Un indicateur sonore retentit lorsque la benne est pleine.
Videz la benne dès que ce signal se déclenche.



Évitez la surcharge de la benne, vous risquez d'endommager le système d'alimentation !



Lors de la vidange du réservoir, le dévers ne doit pas dépasser un angle de $5^\circ \pm 8,75\%$!



Sur les machines munies d'une bâche de protection contre les intempéries :

La bâche de protection contre les intempéries est ouverte ou déposée, voir page 56/57.

Vidange au sol

1. Tirez le levier vers l'arrière pour faire basculer la benne
2. Poussez le levier vers l'avant pour ramener la benne en position de travail une fois la vidange effectuée.

Vidange en hauteur

1. Reculez jusqu'à environ 1 m de l'emplacement de déchargement,
2. Élevez la benne à la hauteur requise pour le déchargement à l'aide du levier de commande,
3. Roulez lentement jusqu'à l'emplacement de déchargement (fig. 8.7)



Fig. 8.7



4. Renversez la benne pour vider son contenu
5. Ramenez la benne dans sa position d'origine
6. Avancez la tondeuse d'environ 1 m par rapport à l'emplacement de déchargement
7. Abaissez la benne dans sa position de travail



ATTENTION !

Videz entièrement la benne une fois la tonte terminée. L'herbe ramassée peut dans certaines conditions chauffer et s'enflammer. Risque d'incendie !

8 Tonte, verticoupe et mulching



ATTENTION !

Inertie du rotor. Lorsqu'on commande l'arrêt du rotor, celui-ci ne s'immobilise complètement qu'après environ 5-7 secondes.

L'unité de tonte ne doit être ouverte qu'après l'arrêt complet du rotor.

8.1 Montage des couteaux

Aperçu des couteaux



A

B

C

D

E

F

Remplacement sans outil	Lames ventilées affûtées H77 (standard)	Couteaux de verticoupe 3 mm	Couteaux de verticoupe 2 mm	Lames ventilées affûtées H77 avec couteaux de verticoupe	Lames ventilées H60 affûtées avec couteaux de verticoupe	Lames ventilées affûtées H88
Coupe courte dans herbe humide et fine	● ●					● ● ●
Entretien des pelouses	● ● ●					● ● ●
Entretien des terrains de golf	● ● ●					● ● ●
Entretien des parcs	● ● ●					● ●
Entretien des espaces verts	● ● ●					● ●
Tonte des espèces florales et des sites verts	● ● ●					● ●
Ramassage des feuilles	● ●			● ● ●	● ● ●	● ●
Verticoupe		● ● ●			● ● ●	
Verticoupe terrains de golf / gazon pré-cultivé en rouleaux			● ● ●		● ● ●	
Défeutrage des pelouses					● ● ●	
Entretien des haras				● ● ●		
 Très bons résultats						
Quantité de couteaux	36 paires	36 pièces	36 pièces	36 paires + 36 pièces	36 paires + 36 pièces	36 paires

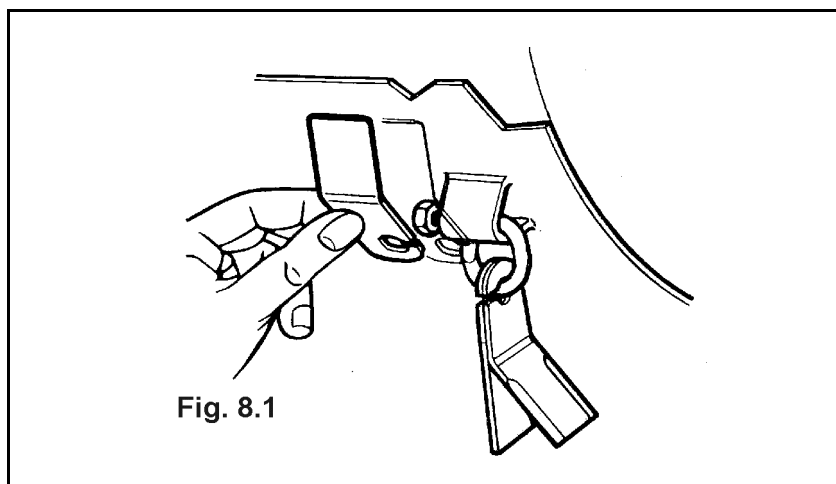


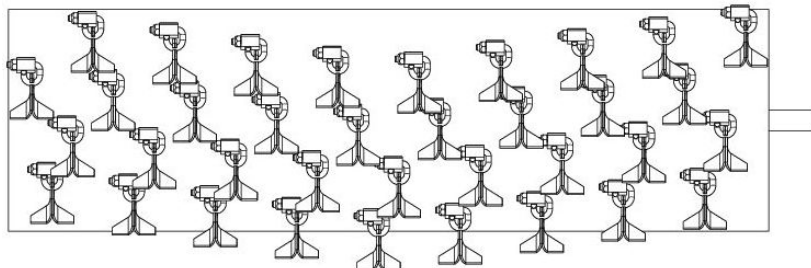
Fig. 8.1

Aucun outil n'est nécessaire pour remplacer les lames de tonte ou les couteaux de verticoupe (voir fig. 8.1).

TONTE

Le Profihopper est équipé de série de 36 paires de lames ventilées.

9 paires de lames x 4 rangées = 36 paires de lames ventilées / rotor

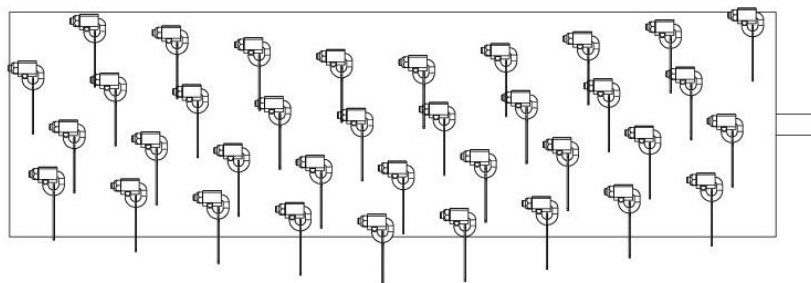


Sens de la marche

VERTICOUPE

Le Profihopper permet de verticouper le gazon et de ramasser l'herbe coupée en un seul passage :

9 lames x 4 rangées = 36 couteaux / rotor



Sens de la marche



REMARQUE

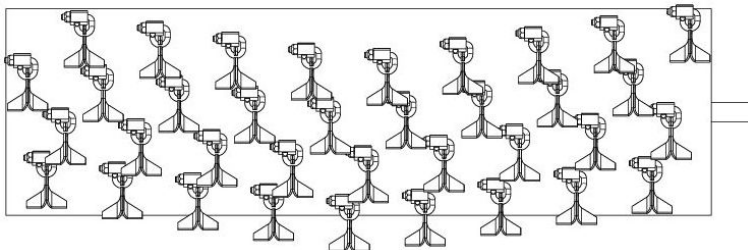
Utilisez un seul type de couteau de verticoupe (3mm ou 2mm) !
Risque de balourd !

Selon l'application, les lames ventilées peuvent être remplacées par des couteaux divers. Les couteaux sont accrochés sans outil dans les vis à crochets.

LAMES VENTILEES H77 / H88

Domaines d'application:

Entretien des pelouses; Entretien des terrains de golf; Entretien des parcs; Entretien des espaces verts; Tonte des espèces florales et des sites verts; Ramassage des feuilles; mulching

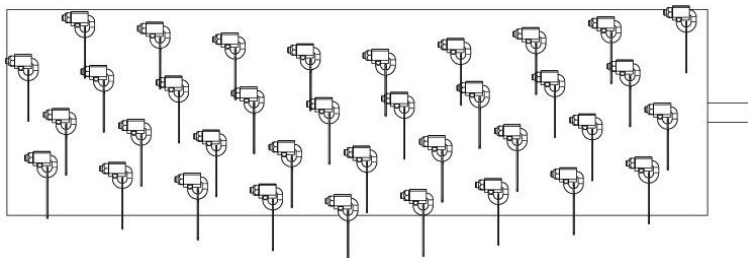


COUTEAU DE VERTICOUPE

Domaines d'application:

2mm: Verticoupe

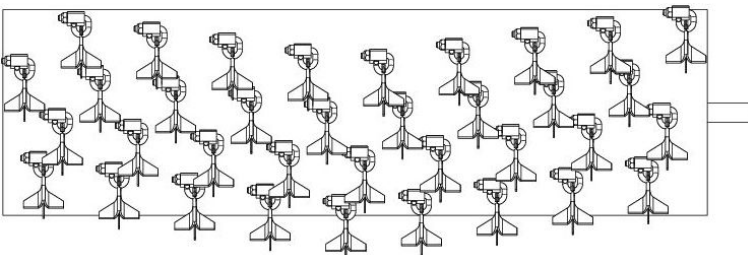
3mm: Verticoupe terrains de golf / gazon pré-cultivé en rouleaux



LAMES VENTILEES H77 AVEC COUTEAU DE VERTICOUPE

Domaines d'application:

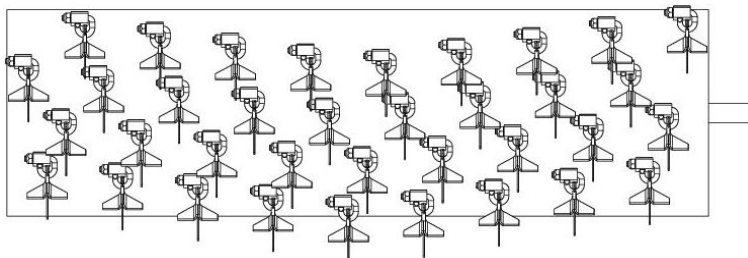
Ramassage des feuilles; Entretien des haras; mulching



LAMES VENTILEES H60 AVEC COUTEAU DE VERTICOUPE

Domaines d'application:

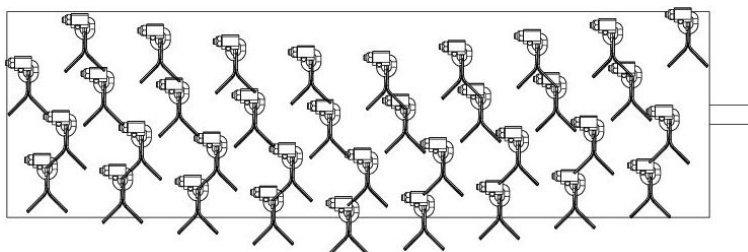
Ramassage des feuilles; Entretien des haras; Verticoupe; Verticoupe terrains de golf / gazon pré-cultivé en rouleaux; mulching; Défeutrage des pelouses



LAMES DE TONTE (FORME DE "Y")

Domaines d'application:

Mulching SEUL (La machine consomme moins d'énergie avec ce type de couteaux mais sa capacité de ramassage est réduite.)



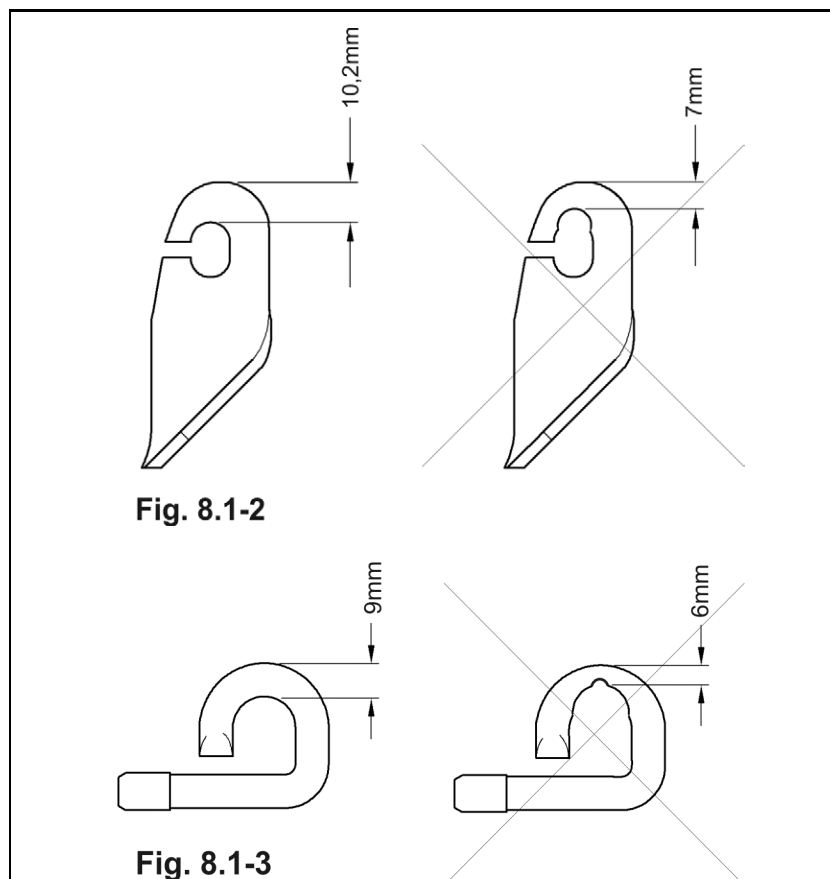
REMARQUE

Il est indispensable de s'assurer que le rotor est bien équipé de l'une des combinaisons de couteaux décrites plus haut. Des couteaux manquants ou mal montés entraînent un balourd important qui peut endommager l'ensemble de la machine à terme.

Seuils d'usure des outils :

Il est nécessaire de contrôler l'absence de signes d'usure sur les lames / couteaux et les vis à crochet. Des outils particulièrement usés doivent être immédiatement remplacés.

Les figures 8.1-2 et 8.1-3 indiquent les seuils d'usure des outils à ne pas dépasser.



ATTENTION !

Les lames / couteaux et vis de fixation doivent être contrôlés avant chaque déplacement.

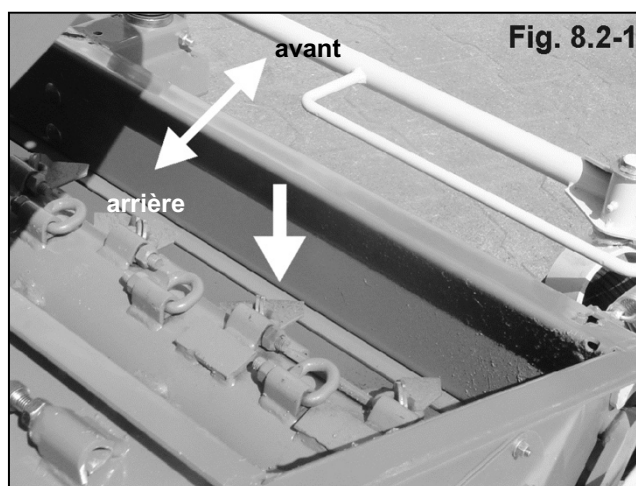
Toutes les vis doivent être bien serrées.

8.2 Réglage de la contre-lame

Une contre-lame (fig. 8.2-1) pouvant être réglée sur différentes positions pour optimiser la qualité de tonte est montée à l'avant de l'unité de tonte. Cette contre-lame est réglée pour la verticoupe en usine.

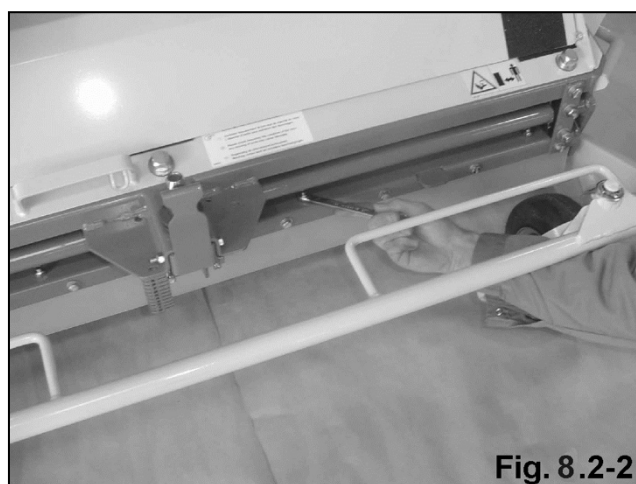
Possibilités de réglage :

- Verticoupe Déplacez la contre-lame vers l'avant jusqu'à la butée
- Tonte Il est possible de déplacer la contre-lame vers l'arrière jusqu'à la butée

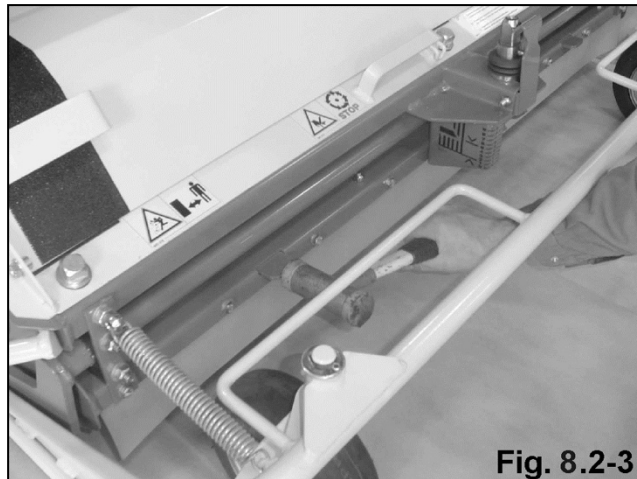


Avec des couteaux de verticoupe, la contre-lame doit obligatoirement être réglée vers l'avant.

Dévissez les quatre vis de fixation (fig. 8.2-2) pour déplacer la contre-lame.



La contre-lame peut être déplacée vers le rotor à l'aide d'un maillet (fig. 8.2-3).

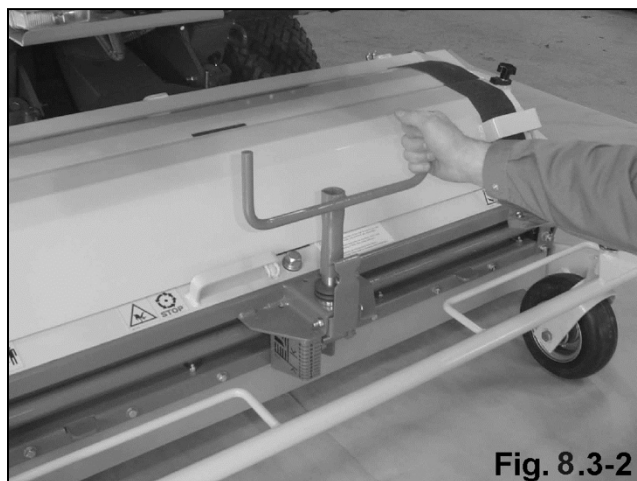


8.3 Réglage de la hauteur de coupe

Procédez comme suit pour régler la hauteur de coupe :

- Ouvrez le crochet de verrouillage et retirez la manivelle (fig. 8.3-1),
- Tournez la manivelle (fig. 8.3-2),
- Réglez la hauteur désirée (fig. 8.3-3),
- Remettez la manivelle en place et verrouillez-la.





L'unité de tonte est équipée d'un indicateur de hauteur de coupe.



**ATTENTION !**

La manivelle doit être replacée en position de verrouillage !
Tournez pour cela la manivelle, placez-la sur l'axe et verrouillez-la
avec le crochet de verrouillage ! (fig. 8.3-4).



8.4 Système de ramassage

L'herbe ramassée est transportée dans la benne à l'aide des vis sans fin d'alimentation puis compressée. Les transmissions par courroies des deux vis sont équipées d'une sécurité de surcharge qui détend les courroies lorsqu'un corps étranger bloque l'une ou l'autre des deux vis.

**REMARQUE :**

Un voyant s'allume également sur le tableau de bord !
Arrêtez le plus vite possible l'unité de tonte !
Risque d'endommagement du limiteur de couple.

**ATTENTION !**

Inertie du rotor. Lorsqu'on commande l'arrêt du rotor, celui-ci ne s'immobilise complètement qu'après environ 5 secondes.
L'unité de tonte ne doit être ouverte qu'après l'arrêt complet du rotor.

Procédez comme suit pour nettoyer les vis :

Nettoyage de la vis transversale :

1. Arrêtez l'unité de tonte
2. Coupez le moteur
3. Ouvrez le capot à l'aide de la manivelle (fig. 8.4-1)
4. Accrochez le capot avec la courroie de soutien (fig. 8.4-2).



Fig. 8.4-1



Fig. 8.4-2

1. Ouvrez le couvercle qui protège la courroie (fig. 8.4-3)
2. Enfichez la manivelle sur l'extrémité de la vis sans fin d'alimentation transversale (fig. 8.4-4)
3. Tournez la vis sans fin d'alimentation pour dégager les corps étrangers qui la bloquent.



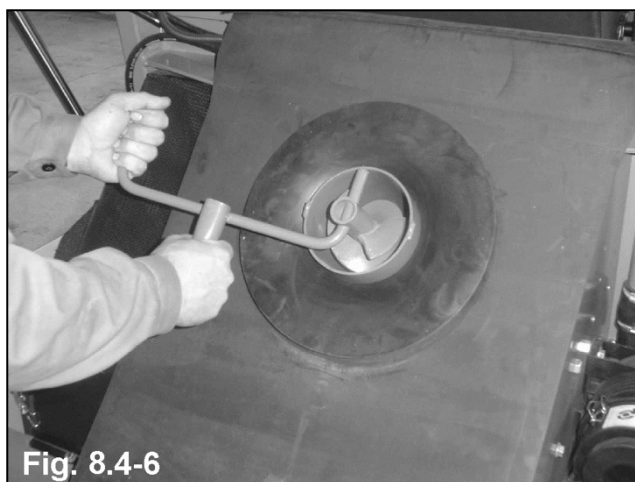
Nettoyage de la vis longitudinale :

- Relevez la benne dans sa position la plus haute
- Mettez la béquille de sécurité en place (fig. 8.4-5)

**ATTENTION !**

La béquille de sécurité doit être en place à chaque intervention sous la benne en position haute !
Cela évite qu'elle ne s'abaisse accidentellement.

- Tournez la vis sans fin d'alimentation pour dégager les corps étrangers qui la bloquent (fig. 8.4-6)



- Retirez la béquille de sécurité
- Abaissez la benne dans sa position de travail
- Fermez et verrouillez le capot.

**ATTENTION !**

Vérifiez le verrouillage du capot avant de reprendre le travail avec l'unité de tonte ! Remplacez immédiatement les vis de serrage défectueuses !

Vous pouvez alors reprendre le travail.

8.5 Mulch

La tondeuse est équipée d'un dispositif qui permet de tondre et de broyer l'herbe tondue sans la ramasser (mulching).

Pour ce faire, il suffit de déposer la trappe de mulching du capot et de l'insérer dans l'unité de tonte (logement du rotor) (fig. 5.5). L'herbe coupée n'est alors plus acheminée vers la vis transversale.

L'herbe est broyée et redéposée sur le sol.



Fig. 8.5



9 Options

9.1 Système d'éclairage

Ce système est obligatoire pour obtenir une autorisation d'exploitation.

Voici les composants de ce système :

- Clignotants avant,
- Clignotants arrière, avec éléments de fixation,
- Feux avant,
- Feux arrière,
- 1 avertisseur sonore,
- 1 boîtier de commande monté près du siège conducteur.

9.2 Rouleau d'appui en caoutchouc

Le rouleau d'appui en caoutchouc peut être monté en usine ou en rétrofit à la place du rouleau d'appui habituel.

Grâce au rouleau d'appui en caoutchouc, le bruit de roulement est fortement réduit lors de la tonte et du ramassage des feuilles mortes sur des sols durs comme des pavés, l'asphalte ou les voies de chemin de fer de banlieue enherbées.

Le rouleau d'appui en caoutchouc est utilisé dans les mêmes conditions que le rouleau d'appui habituel.

9.3 Coupe-batterie

Le coupe-batterie permet de couper la batterie du circuit électrique de la machine en cas d'immobilisations prolongées. Cela protège la batterie contre le déchargement.

9.4 Bâche de protection contre les intempéries

La bâche de protection repliable protège contre la pluie et le soleil. Elle peut se monter et se démonter en quelques gestes.

10 Pannes et incidents

10.1 Interrupteur de contact de siège défectueux



Voyant de l'interrupteur de contact de siège défectueux.

Dès que le frein de parking est desserré, le moteur s'arrête.

Déplacement de la machine lorsque l'interrupteur de contact de siège est défectueux :

1. Actionner le frein de parking.
 2. Démarrer le moteur
 3. Mettre le bac de ramassage en position de travail.
 4. Appuyer sur le bouton "Unité de tonte Marche" et le maintenir enfoncé.
 5. Appuyer 10 x sur le bouton "Unité de tonte Arrêt".
- Le déplacement de la machine est possible. La mise en marche de l'unité de tonte est impossible.

10.2 La machine ne démarre pas

Cause possible :

Le coupe-batterie est activé s'il est installé sur la machine.

Solution :

- Désactiver le coupe-batterie, voir 7.1.2.

10.3 L'unité de tonte ne démarre pas

Cause possible :

Le régime moteur réglé est trop élevé.

L'unité de tonte ne peut démarrer que si le régime moteur est inférieur à 2500 tr/min.

Solution :

- Démarrer l'unité de tonte avec le bon régime moteur, voir 7.6.1.

10.4 Remorquage de la machine

- Bloquer la machine contre tout déplacement accidentel !
 - Ne remorquer ou pousser la machine que sur de courtes distances.
 - Avant de remorquer / pousser la machine, ouvrir la dérivation des pompes hydrauliques.
- Sinon, la machine risque d'être endommagée.
- Refermer la dérivation avant l'utilisation.

iDrive / 4WDi

Ouvrir la dérivation des pompes hydrauliques via le levier.

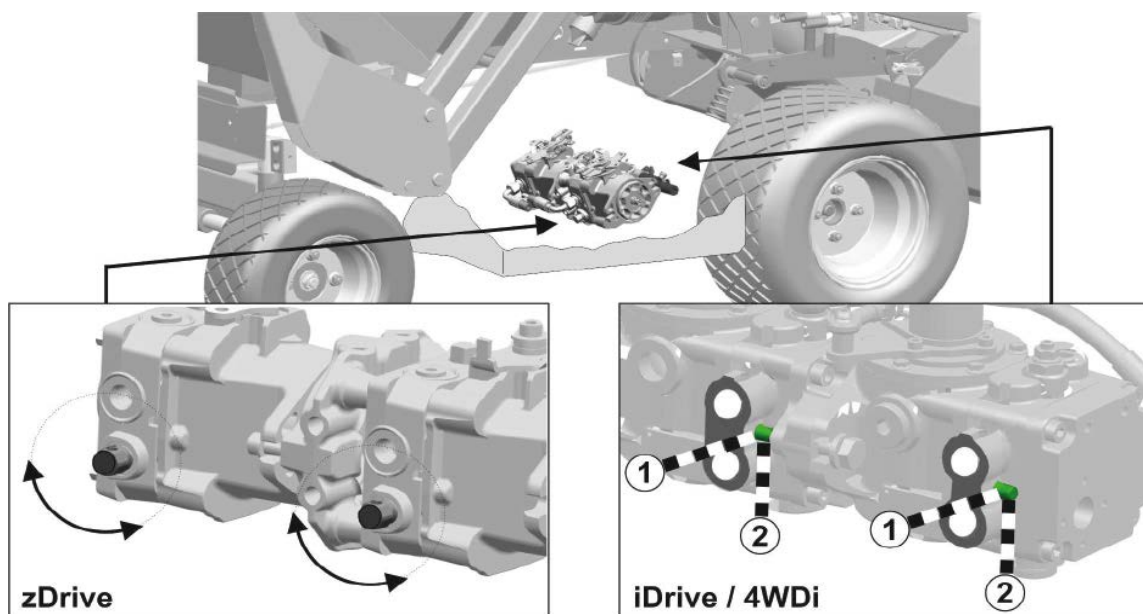
Refermer la dérivation avant l'utilisation.

(1) Levier en position Remorquage

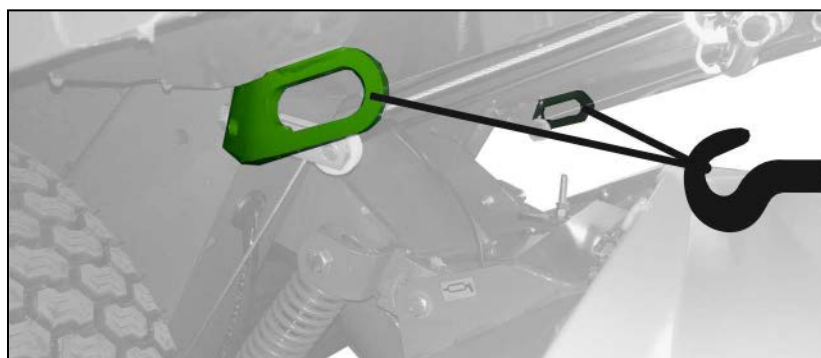
(2) Levier en position Fonctionnement

zDrive

Ouvrir la dérivation des pompes hydrauliques en desserrant les vis de réglages (un tour).



Pour le remorquage, utilisez les deux points d'attache pour la corde de remorquage sous le repose-pieds.





11 Entretien



ATTENTION !

Avant toute opération d'entretien sur la machine, coupez le moteur, serrez le frein de stationnement et retirez la clé de contact !



ATTENTION !

Inertie du rotor. Lorsqu'on commande l'arrêt du rotor, celui-ci ne s'immobilise complètement qu'après environ 5-7 secondes. L'unité de tonte ne doit être ouverte qu'après l'arrêt complet du rotor.

11.1 Soulever la machine

Les points de levage de la machine sont signalés par des autocollants.



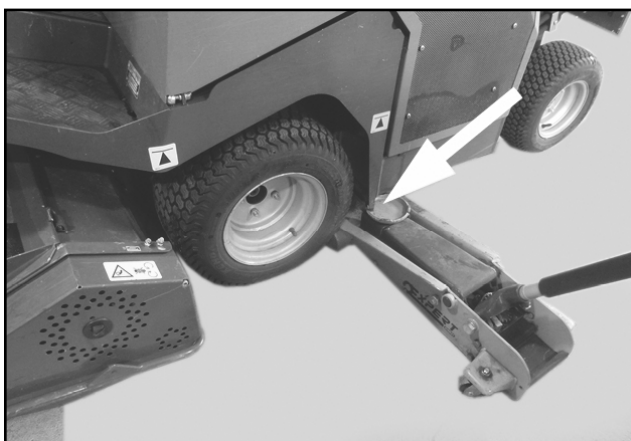
IMPORTANT

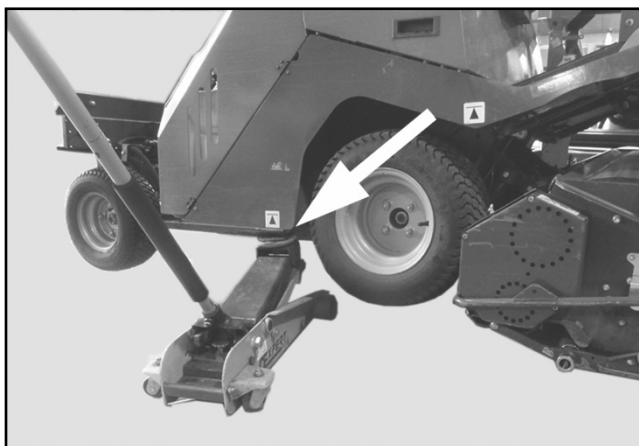
Endommagement de la machine lors de l'utilisation incorrecte du cric ou de dispositifs de levage.

Appliquez le cric ou les dispositifs de levage uniquement aux endroits indiqués sur le bâti.

Soulever la machine pour changer les pneus

- Utiliser le point de levage situé derrière les roues avant exclusivement pour changer les pneus.
- Pour le levage, la machine doit reposer intégralement sur le sol.
- Appliquer le cric d'un seul côté et soulever lentement la machine.





Soulever la machine avec un dispositif de levage

- Appliquer le dispositif de levage uniquement aux endroits indiqués sur le bâti.
- Soulever lentement la machine.



11.2 Nettoyage

**ATTENTION !**

- **Ne pas jamais diriger le jet du nettoyeur haute pression directement sur les éléments d'entraînement, les paliers et les composants électriques !**
- **Ne pas nettoyer le tableau de bord avec un nettoyeur haute pression !**
- **Pendant le nettoyage, enlever la clé de contact et fermer le capuchon antipoussière de la serrure de contact !**

1. Ouvrez le capot de l'unité de tonte
 2. Nettoyez le logement du rotor à l'aide du nettoyeur haute pression.
- L'eau sale doit être entièrement évacuée des vis d'alimentation.
3. Dégagez les orifices de purge sur la face inférieure du tube d'alimentation de la vis longitudinale.
 4. Nettoyez le radiateur de refroidissement uniquement à l'air comprimé !

11.3 Voyant de maintenance



Le voyant signale qu'un intervalle de maintenance est atteint (après 50 heures et toutes les 125 heures).

- Effectuer les opérations de maintenance.

Réinitialiser le voyant

1. Relever le bac de ramassage.
 2. Arrêter le moteur.
 3. Clé de contact en position 1.
 4. Appuyer sur le bouton "Unité de tonte Marche" et le maintenir enfoncé.
 5. Appuyer 10 x sur le bouton "Unité de tonte Arrêt".
- Le voyant s'éteint.

11.4 État du rotor



REMARQUE

**Des couteaux manquants ou une mauvaise répartition des couteaux entraîne un balourd important, ce qui endommage la machine !
Veillez impérativement à la bonne disposition des couteaux !**

Des couteaux de rechange sont disponibles dans la boîte à outils de la machine.

Contactez le service après-vente si le rotor produit des vibrations importantes alors qu'il est correctement équipé.

11.5 Entretien du moteur

Conformez-vous aux instructions d'utilisation et d'entretien de la notice d'utilisation du fabricant du moteur LOMBARDINI / KOHLER. Cette notice est fournie avec la machine.



ATTENTION !

Avant la première mise en service, lisez attentivement la notice d'utilisation du fabricant du moteur LOMBARDINI / KOHLER !



ATTENTION !

Coupez le moteur, retirez la clé de contact et laissez refroidir le moteur avant toute opération sur des pièces reliées au moteur !

Procédez comme suit pour accéder au moteur et aux différents éléments de transmission :

- Relevez la benne dans sa position la plus haute
- Mettez la béquille de sécurité en place
- Ouvrez le capot
- Ouvrez le cache du moteur

Le moteur est ainsi facilement accessible (fig.10.3-1).



11.5.1 Niveau d'huile - vidange d'huile

Consultez la notice d'utilisation du moteur LOMBARDINI / KOHLER.

11.5.2 Filtre à huile moteur

Consultez la notice d'utilisation du moteur LOMBARDINI / KOHLER.

11.5.3 Filtre à air

Nettoyez le filtre à air au moins une fois par semaine à l'air comprimé.
Nettoyez le filtre une fois par jour lorsque les conditions d'utilisation de la machine sont sèches et poussiéreuses !
Remplacez immédiatement les cartouches défectueuses !

Procédez comme suit pour démonter le filtre à air :

- Ouvrez les deux brides de fermeture
- Retirez le couvercle
- Retirez les cartouches filtrantes (2 filtres l'un dans l'autre) (fig. 10.3.3-1).



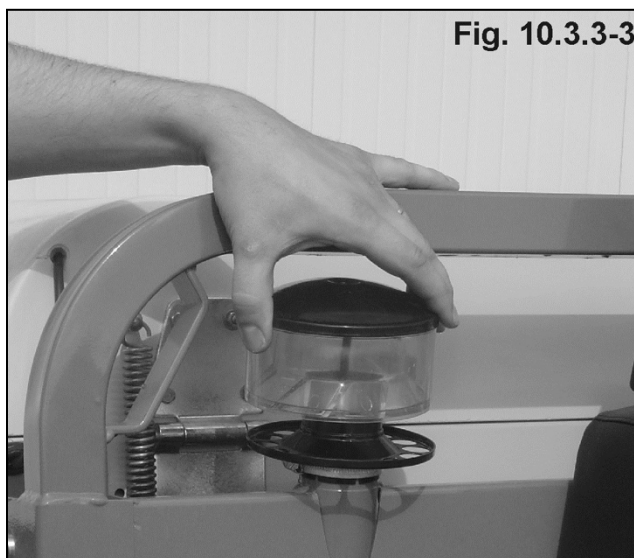
La cartouche du filtre à air doit être remplacée toutes les 300 heures ou au moins une fois par an.

Procédez de façon inverse pour remonter le filtre à air (fig. 10.3.3-2).

Jusqu'au n° de machine PH00053158, le système de filtration d'air est équipé d'un préfiltre qui doit être nettoyé quotidiennement.

Pour nettoyer le préfiltre, procéder de la manière suivante :

- Dévissez l'écrou papillon
- Retirez le couvercle
- Nettoyez le bac à poussière (fig. 10.3.3-3)
- **Procédez dans le sens inverse pour remonter le pré-filtre.**



A partir du n° de machine PH00053159, la machine est équipée d'un préfiltre autonettoyant (1).

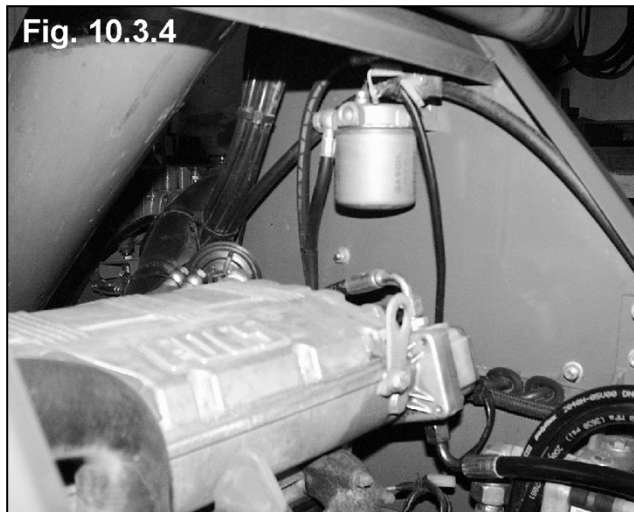
Il n'est donc plus nécessaire de le nettoyer.



11.5.4 Filtre à carburant

Le filtre à carburant doit être remplacé toutes les 250 heures ou au moins une fois par an.

Consultez la notice d'utilisation du fabricant du moteur LOMBARDINI / KOHLER pour de plus amples détails.



11.5.5 Système de refroidissement

Le radiateur de refroidissement est équipé d'une grille de protection qui joue également le rôle de pré-filtre pour l'air de refroidissement. Ce filtre ainsi que le radiateur doivent **être régulièrement nettoyés à l'air comprimé** pour empêcher le moteur de surchauffer. Si vous nettoyez le radiateur avec de l'eau, les ailettes du radiateur risquent de se boucher. Les ailettes peuvent également se tordre lors du nettoyage avec un nettoyeur haute pression.

Retirez les brides de fermeture pour retirer la grille de protection (fig. 10.3.5-1).

Lors du remontage de la grille de protection, veillez impérativement à ce que les lèvres d'étanchéité soient contre le radiateur. Remplacez les lèvres endommagées pour éviter l'encrassement du radiateur par des particules d'herbe et de poussière.

La machine est équipée d'un vase d'expansion. Ce dispositif n'évite pas la surchauffe, mais permet toutefois au liquide en surchauffe de se condenser et d'être reconduit dans le système. Le contrôle quotidien du niveau de liquide s'effectue directement au niveau du vase d'expansion.



fig. 10.3.5-1



ATTENTION !

- **S'assurer que tous les bouchons sont bien fermés avant de démarrer le moteur.**
- **N'ouvrez pas et/ou ne remplissez pas le vase lorsque le moteur tourne.**
- **Attendez que le moteur ait refroidi avant d'ouvrir le bouchon du radiateur, vous risquez autrement de vous brûler !**
- **LE VASE D'EXPANSION PEUT ÊTRE SOUS PRESSION !**

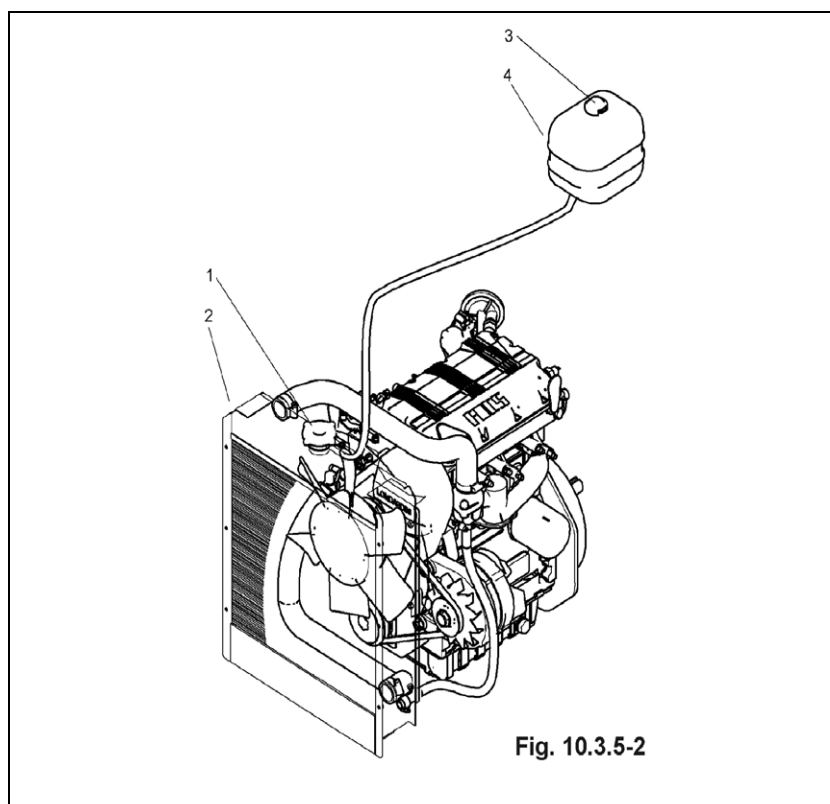
11.5.5.1 Système de refroidissement jusqu'au n° d'identification de machine PH00053368

Si le circuit de refroidissement est vide, il faut d'abord remplir le radiateur. Respectez pour cela l'ordre suivant:

- Desserrez et retirez le bouchon du radiateur (fig.10.3.5-2/1).
- Remplissez le radiateur (fig.10.3.5-2/2) à ras bord avec du liquide de refroidissement puis revissez le bouchon du radiateur.
- Ouvrez le vase d'expansion (fig.10.3.5-2/4).
- Remplissez le vase d'expansion jusqu'au repère MIN/MAX.
- Refermez le vase d'expansion avec le bouchon (fig.10.3.5-2/3).

(Le bouchon est doté d'orifices de ventilation, il s'agit d'un vase d'expansion sans pression).

- Démarrez le moteur et surveillez le remplissage du vase d'expansion.
- Si le niveau de remplissage du vase d'expansion descend en dessous du repère MIN/MAX, vous devez faire l'appoint de liquide de refroidissement.



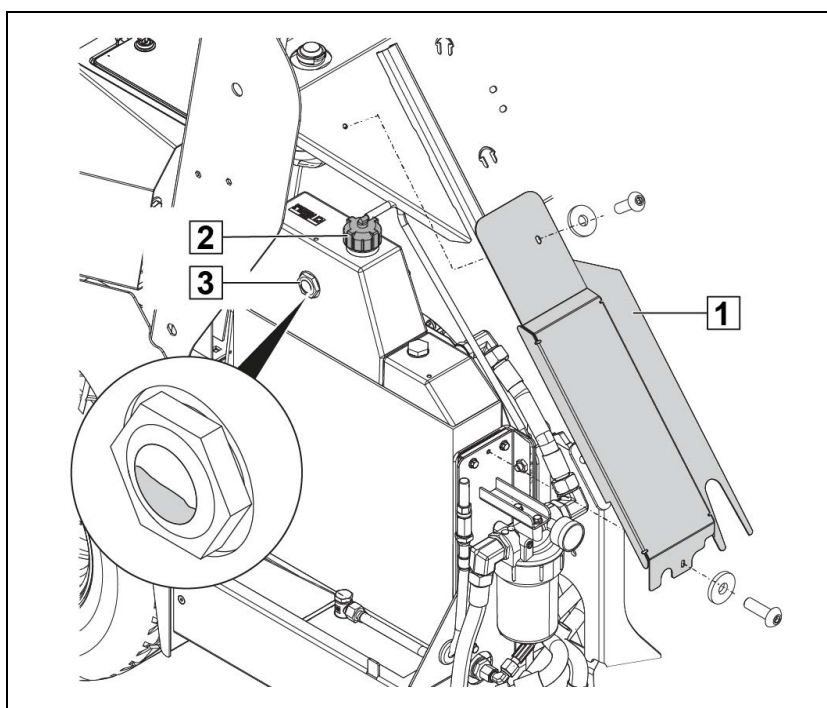
Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement toutes les semaines.
Le liquide de refroidissement résiste au gel jusqu'à - 30 °C.

11.5.5.2 Système de refroidissement à partir du n° d'identification de machine PH00053369

Lorsque le circuit de liquide de refroidissement est vide, faire l'appoint

Procéder dans l'ordre suivant :

- Démontez le couvercle de protection (1).
- Desserrer et enlever le bouchon du radiateur (2).
- Remplir le radiateur de liquide de refroidissement jusqu'à ce que le niveau de liquide de refroidissement soit visible à travers l'oeilleton (3).
- Revisser le bouchon du radiateur (2).
- Démarrer le moteur et surveiller le niveau de liquide de refroidissement.
- Si le liquide de refroidissement baisse jusqu'à un niveau inférieur à travers l'oeilleton (3), faire l'appoint de liquide de refroidissement.
- Monter le couvercle de protection (1).



Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement toutes les semaines.

Le liquide de refroidissement résiste au gel jusqu'à - 30 °C.

11.5.6 Courroie de distribution

Voir le livret d'utilisation du moteur LOMBARDINI / KOHLER.

11.6 Transmission hydrostatique

11.6.1 Vidange de l'huile

La vidange de l'huile de l'installation hydraulique doit être effectuée toutes les 500 heures de service.

	PH 1250 zDrive	PH 1250 iDrive	PH 1250 4WDi
Quantité	15 litres	15 litres	18 litres
Qualité de l'huile	10W40 API-CF		

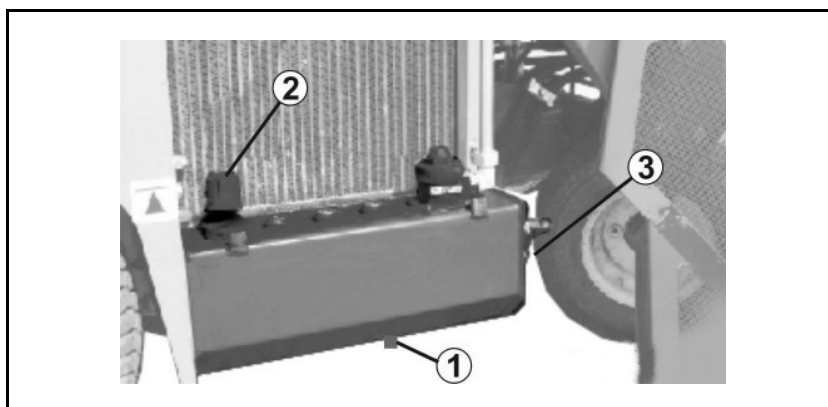


N'utiliser de l'huile biodégradable qu'après entretien avec le fabricant !

11.6.1.1 Changement d'huile jusqu'au n° d'identification de machine PH00053368

Lorsqu'il est nécessaire de changer l'huile, procéder dans l'ordre suivant :

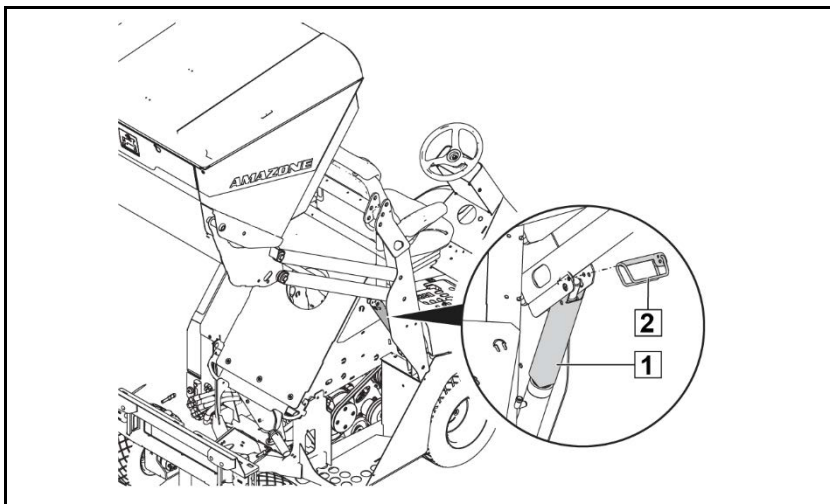
- Dévisser le bouchon (2).
- Poser un récipient collecteur de taille suffisante sous le bouchon de vidange (1).
- Dévisser le bouchon de vidange (1) et vidanger complètement l'huile hydraulique.
- Revisser et serrer le bouchon de vidange.
- Verser l'huile à travers l'orifice de remplissage (2) jusqu'à ce que le niveau d'huile soit affiché sur l'affichage du niveau d'huile (3).
- Visser le bouchon (2).



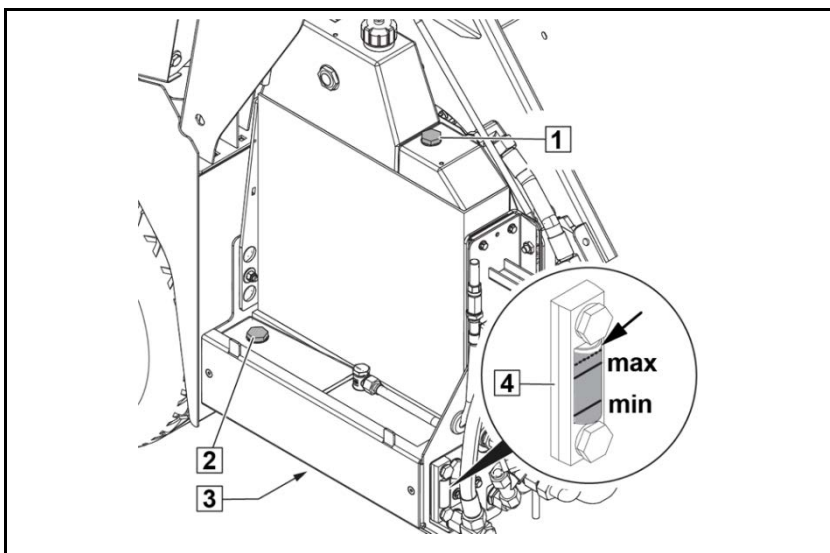
11.6.1.2 Changement d'huile à partir du n° d'identification de machine PH00053369

Lorsqu'il est nécessaire de changer l'huile, procéder dans l'ordre suivant.

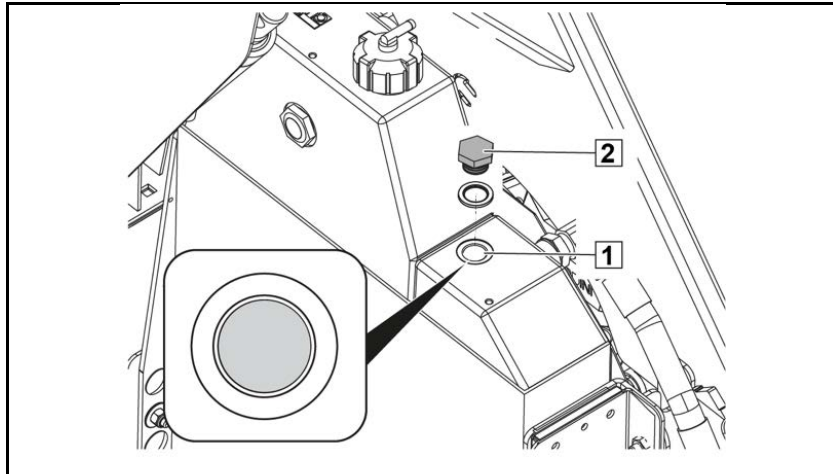
- Relever complètement le bac de ramassage.
- Mettre la béquille de sécurité (1) en place et la bloquer avec la goupille d'arrêt (2).



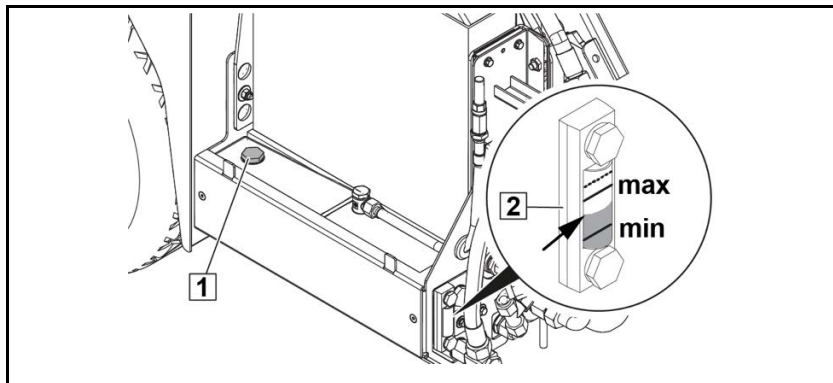
- Dévisser le bouchon de purge d'air (1).
- Dévisser le bouchon de remplissage (2).
- Poser un récipient collecteur de taille suffisante sous le bouchon de vidange (3).
- Dévisser le bouchon de vidange (3) et vidanger complètement huile.
- Revisser et serrer le bouchon de vidange.
- Verser huile dans l'ouverture de remplissage (2) jusqu'à ce que le niveau d'huile soit supérieur au repère MAX de l'affichage du niveau d'huile (4).
- Visser le bouchon de remplissage (2).



- Démarrer le moteur et le laisser en marche jusqu'à ce que l'huile soit visible au niveau d'orifice de purge d'air (1).
- Arrêtez le moteur.
- Visser et serrer le bouchon de purge d'air (2).



- Dévisser le bouchon de remplissage (1).
- Ajouter de l'huile jusqu'à ce que le niveau d'huile soit à 10 mm au-dessous du repère MAX de l'affichage du niveau d'huile (2).
- Visser et serrer le bouchon de remplissage.



Vérifier le niveau d'huile

- Ranger la béquille de sécurité et la bloquer avec la goupille d'arrêt
- Démarrer le moteur.
- Déplacer tous les composants hydrauliques de la machine :
 - Relever et abaisser l'unité de tonte
 - Relever et abaisser bac de ramassage
 - Faire basculer le bac de ramassage dans un sens et dans l'autre
 - Braquer au maximum le volant vers la gauche et la droite
 - Activer l'entraînement hydrostatique en avant et en arrière
- Lorsque tous les vérins hydrauliques sont rentrés, contrôler le niveau d'huile.
- Si nécessaire, ajouter de l'huile jusqu'au repère MAX.

11.7 Batterie



Chargement de la batterie

Suivez la notice d'utilisation du chargeur.

Débranchez et démontez la batterie avant de la charger.

Débranchement de la batterie

Débranchez les bornes de la batterie une fois seulement le moteur totalement arrêté.

Débranchez le circuit électrique.

Retirez d'abord la borne négative puis la borne positive.

Rebranchement de la batterie

Rebranchez d'abord la borne positive puis la borne négative.

Veillez à ne pas intervertir les bornes.

Aide au démarrage

En cas de déchargement complet de la batterie, celle-ci peut être démarrée à l'aide de câbles de démarrage et d'une seconde batterie de même tension nominale. Connectez en premier lieu les bornes positives puis les bornes négatives des deux batteries.



Évitez les étincelles et les flammes !



Risque d'explosion, gaz détonant !

Ne disposez pas d'objets métalliques sur la batterie !

Risque de court-circuit !

Risque de brûlure par l'acide !



L'acide de la batterie est corrosif, il ne doit pas entrer en contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Rincez abondamment à l'eau claire en cas de projections.

Consultez un médecin si nécessaire !



Protégez votre visage et vos yeux !

Conservez la batterie hors de portée des enfants !



La batterie DELCO FREEDOM PLUS est équipée d'un HYDRO-MÈTRE qui permet un contrôle rapide et facile de l'état de charge de celle-ci.

Affichage vert:

Niveau de charge de la batterie suffisant (supérieur à 65%).

Affichage noir :

Niveau de charge de la batterie insuffisant (inférieur à 65%).
La batterie doit être rechargée.

Affichage clair :

Niveau d'électrolyte trop bas. La batterie doit être remplacée.

11.8 Boîte à fusibles sous le support du siège

Les fusibles se trouvent dans la boîte à fusibles placée sous le support du siège. Pour ouvrir la boîte, desserrer les deux vis. Les fusibles de rechange se trouvent dans le rouleau placé sous le support du siège. Éliminer impérativement la cause de la fusion des fusibles.

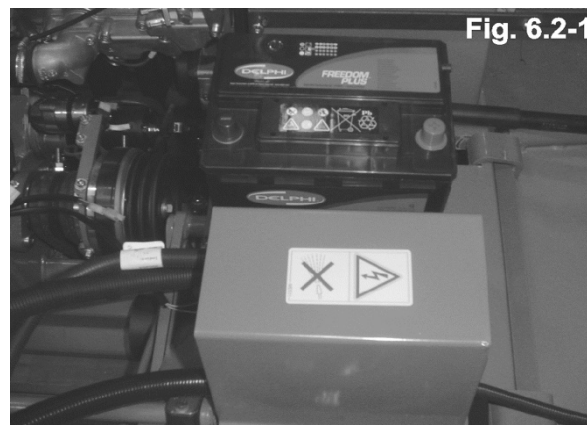


Fig. 6.2-1

- Fusibles F1 – F10 : 15 A
- Fusible F11 : 20 A
- Fusible F12 : 40 A
- Relais K1 – K8

F1 = 	K1 = 
F2 =  Left side	K2 = Secured starting
F3 =  Right side	K3 = Gasoil solenoid valve
F4 = 	K4 = 
F5 = 	K5 = 
F6 = 	K6 = 4x4
F7 = 	K7 = 
F8 = 4x4	K8 = 
F9 = 12V Socket	
F10 = General	
F11 = 	
F12 = 	

11.9 Points de graissage

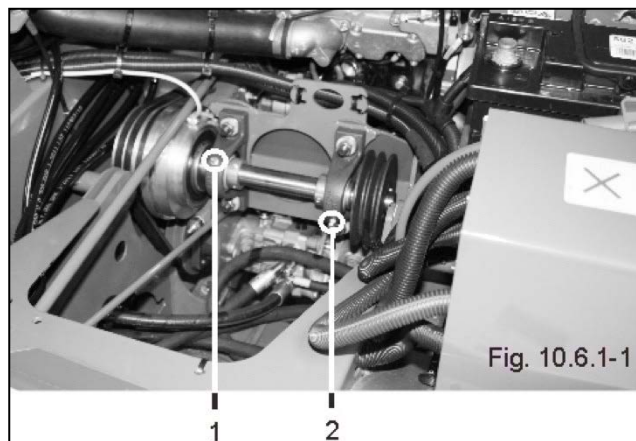
Afin que votre Profihopper AMAZONE fonctionne toujours de manière optimale, voici les éléments à graisser régulièrement ou après chaque nettoyage en profondeur :

11.9.1 Châssis

Arbre moteur

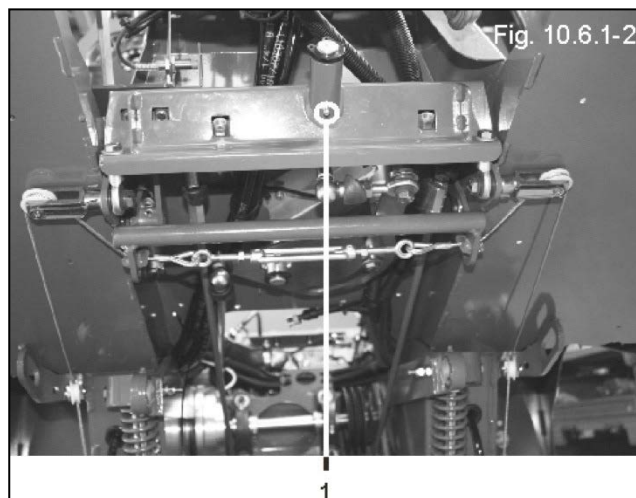
- Paliers de l'arbre principal (fig. 10.6.1-1)

Toutes les 50 heures de service (2 courses de pompe)



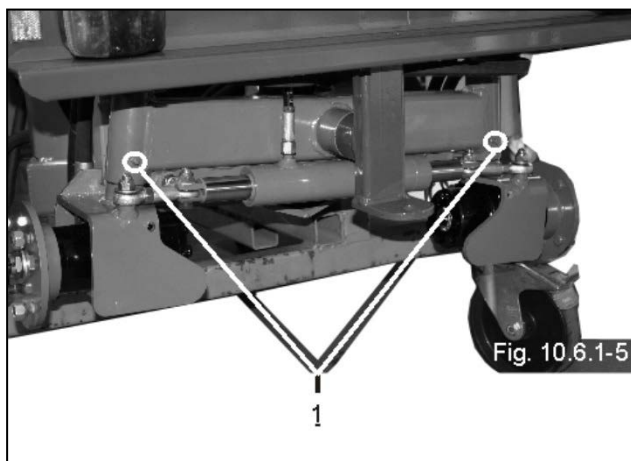
Éléments de commande

- Articulation des leviers de direction (fig. 10.6.1-2)
- Articulation de la pédale d'avancement



Roues arrière

- Fixation des roues arrière (fig. 10.6.1-5)



11.9.2 Unité de tonte

- Sécurité de surcharge (seulement toutes les 150 heures) (fig. 10.6.2-1)



ATTENTION !

Le surplus de graisse peut facilement se déposer sur les courroies et sur les tôles de protection inférieures et les endommager (fig. 10.6.2-2).

- Fixation de la fourche de roue avant (fig. 10.6.2-3/1)
- Articulation du châssis de réglage de coupe (fig. 10.6.2-3/2)
- Fixation du rouleau de jauge (fig. 10.6.2-3/3)
- Articulation des bras d'attelage (fig. 10.6.2-4 et fig. 10.6.2-5)



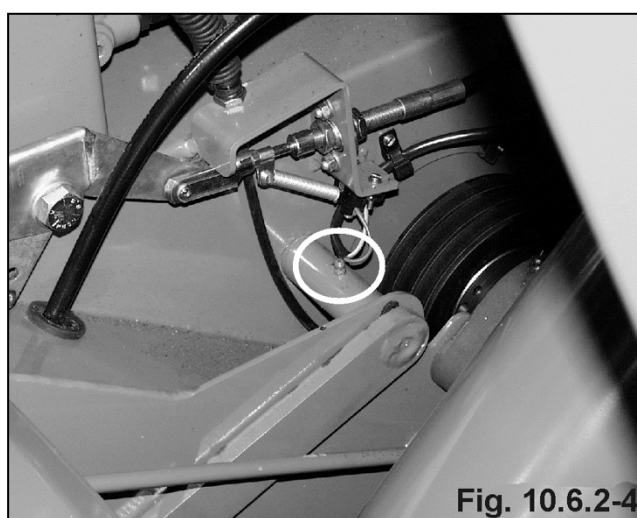
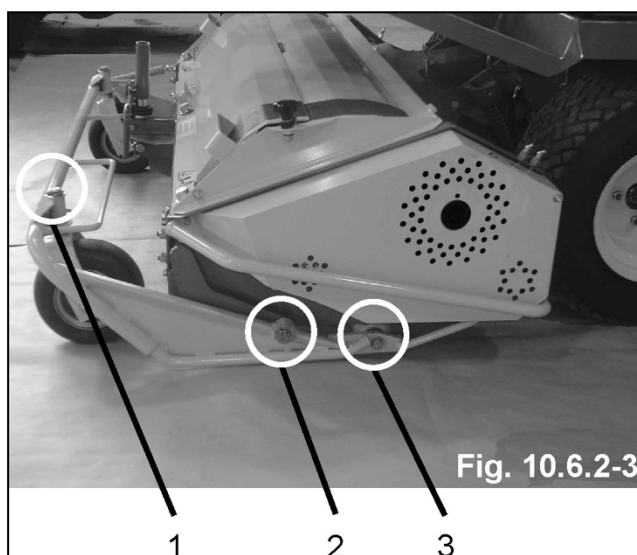




Fig. 10.6.2-5

- Paliers de l'arbre d'entraînement de l'unité de tonte (fig. 10.6.2-6 et fig. 10.6.2-7).

Les paliers de l'arbre d'entraînement comportent 2 graisseurs.



Fig. 10.6.2-6



Fig. 10.6.2-7

- Paliers de l'arbre d'entraînement de la vis longitudinale (fig. 10.6.2-8)

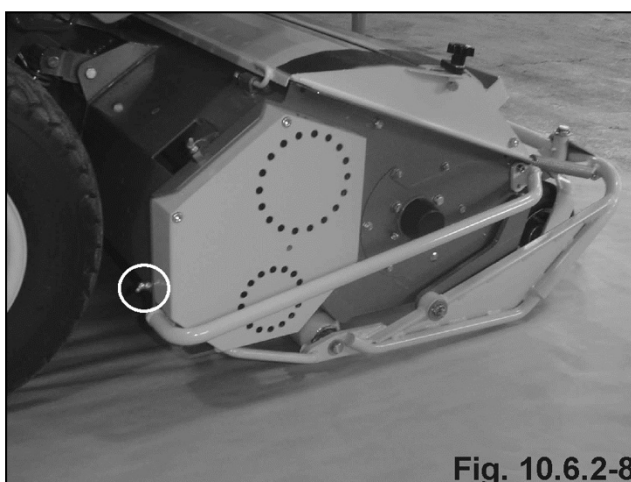


Fig. 10.6.2-8

- Croisillon de cardan de l'arbre d'entraînement de la vis longitudinale (fig. 10.6.2-9)

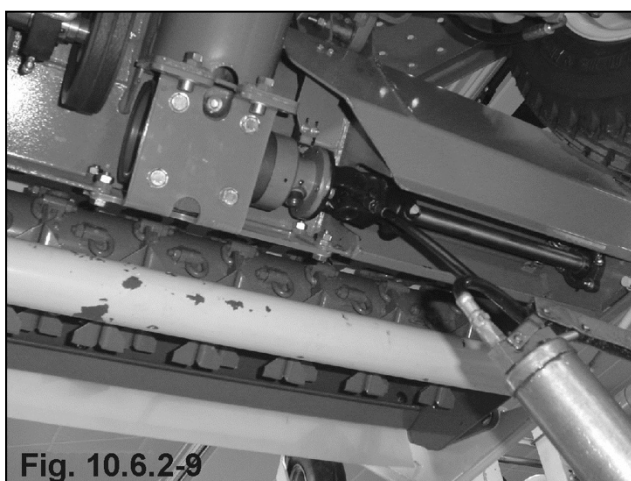


Fig. 10.6.2-9

- Paliers de la vis transversale (fig. 10.6.2-10 + fig. 10.6.2-11)

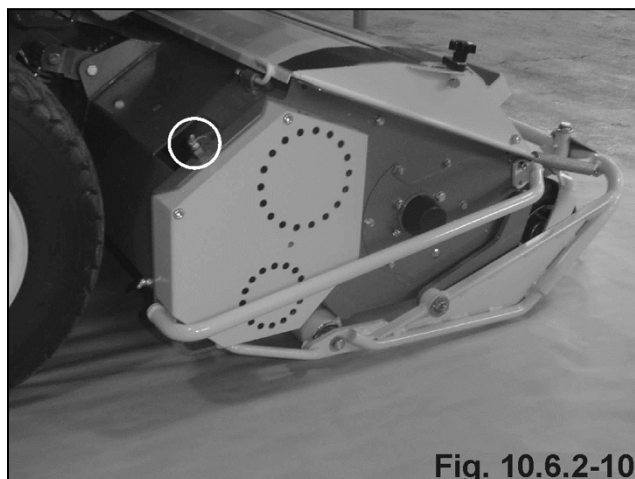


Fig. 10.6.2-10

- Paliers du rotor (fig. 10.6.2-11+ fig. 10.6.2-12)

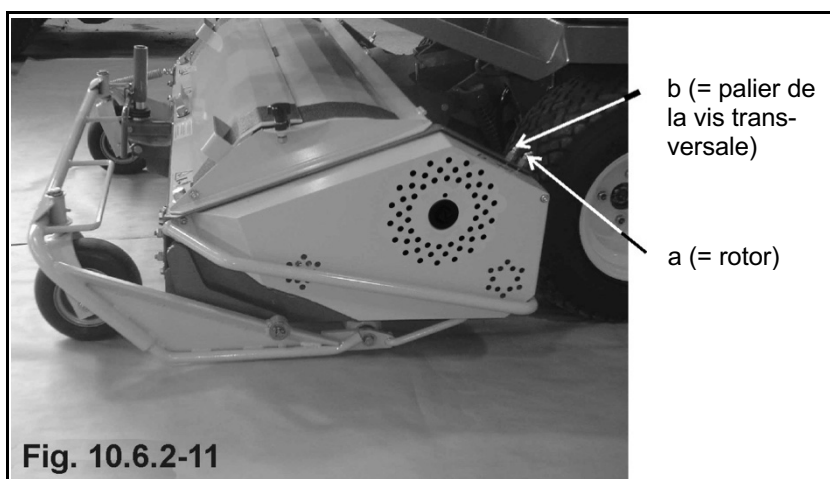


Fig. 10.6.2-11

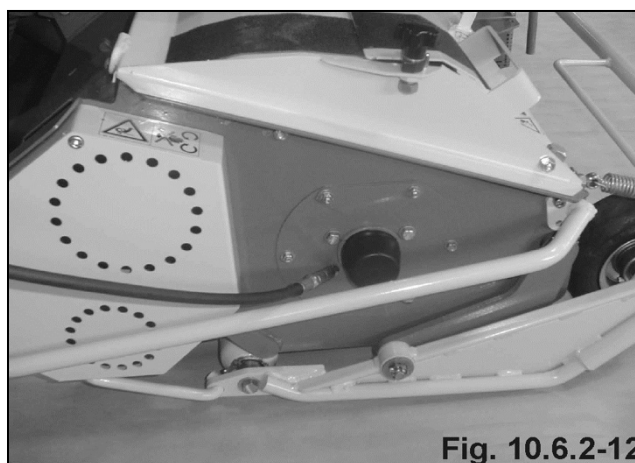


Fig. 10.6.2-12

- Réglage en hauteur (fig. 10.6.2-13)





11.10 Contrôle de la tension des courroies

Opération en atelier

Le réglage de la courroie trapézoïdale ne doit être effectué que par un atelier spécialisé agréé.

ENTRAÎNEMENT	NOMBRE-DE COURROIES	PRÉTENSION STATIQUE	
		Fréquence propre*	
		1er montage	Après rodage
Entraînement du ventila- teur	1	250 N – 300 N	200 N – 250 N
		156 Hz – 171 Hz	140 Hz – 156 Hz
Transmission	2 Courroie simple	380 N – 430 N	330 N – 380 N
		97 Hz – 103 Hz	91 Hz – 97 Hz
Transmission	1 Courroie double	760 N – 860 N	660 N – 760 N
		86 Hz – 92 Hz	80 Hz – 86 Hz
Unité de tonte	2 Courroie simple	380 N – 430 N	330 N – 380 N
		57 Hz – 61 Hz	53 Hz – 57 Hz
Unité de tonte	1 Courroie double	840 N – 940 N	800 N – 900 N
		53 Hz – 56 Hz	52 Hz – 55 Hz
Rotor	5	380 N – 430 N	330 N – 380 N
		167 Hz – 177 Hz	155 Hz – 167 Hz
Vis longitudinale	3	380 N – 430 N	330 N – 380 N
		254 Hz – 270 Hz	237 Hz – 254 Hz
		97 Hz – 103 Hz	91 Hz – 97 Hz

* Fréquence propre de la plus grande longueur entre 2 poulies à courroie trapézoïdale



11.11 Arrêt prolongé, remisage pendant l'hiver

- Nettoyez à fond la machine.
- Effectuez tous les graissages.
- Videz le réservoir à carburant.
- Déconnecter la batterie, voir 11.7 ou activer le coupe-batterie (option), voir 7.1.2.
- Débranchez la batterie (voir chapitre 10.5).
- Stockez la batterie dans un endroit sec, frais et à l'abri du gel.
- Vérifiez l'état des courroies. Contactez le service après-vente si elles doivent être remplacées.
- Veillez à mettre suffisamment d'antigel dans le circuit de refroidissement.
- Remisez la machine dans un endroit sec.

11.12 Plan d'entretien

PROFIHOPPER

Entretien - Wartung - Maintenance -
Mantenimiento - Техническое обслуживание

8	G		C	C		C	C			C	
50		G		R1	R1			R1			C
125				R	R						
250								R	R	R	
500						R	R				R

G Graissage NLGI 3 EP
Schmierung
Greasing
Lubricación
Смазка

C Contrôle
Kontrolle
Checking
Control
Контроль

R Remplacement
Wechsel
Replacement
Cambio
Замена

R1 1er Remplacement
1. Wechsel
1st Replacement
1. Cambio
1-я Замена

Nombre d'heures
Betriebsstunden
Hours
Horas operativas
Часы эксплуатации

Point de graissage
Schmierstelle
Greasing points
Punto de lubricación
Точка смазки

Rotor de tonte
Mährotor
Mowing rotor
Rotor de cosechado
Косильный ротор

Huile moteur
Motoröl
Engine Oil
Aceite de motor
Моторное масло
3,4 L
10W40
API-CF

Filtre à huile moteur
Motorölfilter
Engine oil filter
Filtro del aceite de motor
Фильтр для моторного масла

Filtre à air
Luftfilter
Air filter
Filtro de aire
Воздушный фильтр

Liquide de refroidissement moteur
Motorkühflüssigkeit
Engine coolant
Refrigerante de motor
Охлаждающая жидкость для двигателя
6,5 L
SAE J814C, J1941;
J1034; J2036

Huile circuit hydraulique
Hydrauliköl
Hydraulic oil
Aceite hidráulico
Гидравлическое масло
10W40
API-CF
2WDI 4WDI
15L 18L

Filtre à huile hydraulique
Hydraulikölfilter
Hydraulic oil filter
Filtro de aceite hidráulico
Фильтр для гидравлического масла

Filtre à carburant
Kraftstofffilter
Fuel filter
Filtro de combustible
Топливный фильтр

Courroies
Riemen
Drive belts
correas de transmisión
приводные ремни

ME1359 (fr/den/esp/ru)

**11.13 RAPPORT D'ENTRETIEN**

RAPPORT D'ENTRETIEN			RAPPORT D'ENTRETIEN		
Date : Technicien :			Date : Technicien :		
Rapport d'entretien n° :			Rapport d'entretien n° :		
Nombre d'heures de services :			Nombre d'heures de services :		
	OUI	NON		OUI	NON
Vidange huile moteur	☐	☐	Vidange huile moteur	☐	☐
Vidange huile hydraulique	☐	☐	Vidange huile hydraulique	☐	☐
Filtre huile moteur	☐	☐	Filtre huile moteur	☐	☐
Filtre huile hydraulique	☐	☐	Filtre huile hydraulique	☐	☐
Filtre à air (x2)	☐	☐	Filtre à air (x2)	☐	☐
Filtre à carburant	☐	☐	Filtre à carburant	☐	☐
Divers :			Divers :		
Prochain entretien le :			Prochain entretien le :		
<i>Cachet du concessionnaire et signature</i>			<i>Cachet du concessionnaire et signature</i>		

RAPPORT D'ENTRETIEN			RAPPORT D'ENTRETIEN		
Date : Technicien :			Date : Technicien :		
Rapport d'entretien n° :			Rapport d'entretien n° :		
Nombre d'heures de services :			Nombre d'heures de services :		
	OUI	NON		OUI	NON
Vidange huile moteur	☐	☐	Vidange huile moteur	☐	☐
Vidange huile hydraulique	☐	☐	Vidange huile hydraulique	☐	☐
Filtre huile moteur	☐	☐	Filtre huile moteur	☐	☐
Filtre huile hydraulique	☐	☐	Filtre huile hydraulique	☐	☐
Filtre à air (x2)	☐	☐	Filtre à air (x2)	☐	☐
Filtre à carburant	☐	☐	Filtre à carburant	☐	☐
Divers :			Divers :		
Prochain entretien le :			Prochain entretien le :		
<i>Cachet du concessionnaire et signature</i>			<i>Cachet du concessionnaire et signature</i>		



RAPPORT D'ENTRETIEN		
Date : Technicien :		
Rapport d'entretien n° :		
Nombre d'heures de services :		
	OUI	NON
Vidange huile moteur	☐	☐
Vidange huile hydraulique	☐	☐
Filtre huile moteur	☐	☐
Filtre huile hydraulique	☐	☐
Filtre à air (x2)	☐	☐
Filtre à carburant	☐	☐
Divers :		
Prochain entretien le :		
Cachet du concessionnaire et signature		

RAPPORT D'ENTRETIEN		
Date : Technicien :		
Rapport d'entretien n° :		
Nombre d'heures de services :		
	OUI	NON
Vidange huile moteur	☐	☐
Vidange huile hydraulique	☐	☐
Filtre huile moteur	☐	☐
Filtre huile hydraulique	☐	☐
Filtre à air (x2)	☐	☐
Filtre à carburant	☐	☐
Divers :		
Prochain entretien le :		
Cachet du concessionnaire et signature		

RAPPORT D'ENTRETIEN		
Date : Technicien :		
Rapport d'entretien n° :		
Nombre d'heures de services :		
	OUI	NON
Vidange huile moteur	☐	☐
Vidange huile hydraulique	☐	☐
Filtre huile moteur	☐	☐
Filtre huile hydraulique	☐	☐
Filtre à air (x2)	☐	☐
Filtre à carburant	☐	☐
Divers :		
Prochain entretien le :		
Cachet du concessionnaire et signature		

RAPPORT D'ENTRETIEN		
Date : Technicien :		
Rapport d'entretien n° :		
Nombre d'heures de services :		
	OUI	NON
Vidange huile moteur	☐	☐
Vidange huile hydraulique	☐	☐
Filtre huile moteur	☐	☐
Filtre huile hydraulique	☐	☐
Filtre à air (x2)	☐	☐
Filtre à carburant	☐	☐
Divers :		
Prochain entretien le :		
Cachet du concessionnaire et signature		



RAPPORT D'ENTRETIEN			RAPPORT D'ENTRETIEN		
Date : Technicien :			Date : Technicien :		
Rapport d'entretien n° :			Rapport d'entretien n° :		
Nombre d'heures de services :			Nombre d'heures de services :		
	OUI	NON		OUI	NON
Vidange huile moteur	☐	☐	Vidange huile moteur	☐	☐
Vidange huile hydraulique	☐	☐	Vidange huile hydraulique	☐	☐
Filtre huile moteur	☐	☐	Filtre huile moteur	☐	☐
Filtre huile hydraulique	☐	☐	Filtre huile hydraulique	☐	☐
Filtre à air (x2)	☐	☐	Filtre à air (x2)	☐	☐
Filtre à carburant	☐	☐	Filtre à carburant	☐	☐
Divers :			Divers :		
Prochain entretien le :			Prochain entretien le :		
Cachet du concessionnaire et signature			Cachet du concessionnaire et signature		

RAPPORT D'ENTRETIEN			RAPPORT D'ENTRETIEN		
Date : Technicien :			Date : Technicien :		
Rapport d'entretien n° :			Rapport d'entretien n° :		
Nombre d'heures de services :			Nombre d'heures de services :		
	OUI	NON		OUI	NON
Vidange huile moteur	☐	☐	Vidange huile moteur	☐	☐
Vidange huile hydraulique	☐	☐	Vidange huile hydraulique	☐	☐
Filtre huile moteur	☐	☐	Filtre huile moteur	☐	☐
Filtre huile hydraulique	☐	☐	Filtre huile hydraulique	☐	☐
Filtre à air (x2)	☐	☐	Filtre à air (x2)	☐	☐
Filtre à carburant	☐	☐	Filtre à carburant	☐	☐
Divers :			Divers :		
Prochain entretien le :			Prochain entretien le :		
Cachet du concessionnaire et signature			Cachet du concessionnaire et signature		



RAPPORT D'ENTRETIEN		
Date : Technicien :		
Rapport d'entretien n° :		
Nombre d'heures de services :		
	OUI	NON
Vidange huile moteur	☐	☐
Vidange huile hydraulique	☐	☐
Filtre huile moteur	☐	☐
Filtre huile hydraulique	☐	☐
Filtre à air (x2)	☐	☐
Filtre à carburant	☐	☐
Divers :		
Prochain entretien le :		
Cachet du concessionnaire et signature		

RAPPORT D'ENTRETIEN		
Date : Technicien :		
Rapport d'entretien n° :		
Nombre d'heures de services :		
	OUI	NON
Vidange huile moteur	☐	☐
Vidange huile hydraulique	☐	☐
Filtre huile moteur	☐	☐
Filtre huile hydraulique	☐	☐
Filtre à air (x2)	☐	☐
Filtre à carburant	☐	☐
Divers :		
Prochain entretien le :		
Cachet du concessionnaire et signature		

RAPPORT D'ENTRETIEN		
Date : Technicien :		
Rapport d'entretien n° :		
Nombre d'heures de services :		
	OUI	NON
Vidange huile moteur	☐	☐
Vidange huile hydraulique	☐	☐
Filtre huile moteur	☐	☐
Filtre huile hydraulique	☐	☐
Filtre à air (x2)	☐	☐
Filtre à carburant	☐	☐
Divers :		
Prochain entretien le :		
Cachet du concessionnaire et signature		

RAPPORT D'ENTRETIEN		
Date : Technicien :		
Rapport d'entretien n° :		
Nombre d'heures de services :		
	OUI	NON
Vidange huile moteur	☐	☐
Vidange huile hydraulique	☐	☐
Filtre huile moteur	☐	☐
Filtre huile hydraulique	☐	☐
Filtre à air (x2)	☐	☐
Filtre à carburant	☐	☐
Divers :		
Prochain entretien le :		
Cachet du concessionnaire et signature		



AMAZONE S.A. FORBACH

17, rue de la Verrerie -BP 90106
FR-57602 Forbach Cedex
France

Tel.: + 33 (0)3 87 84 65 70
e-mail: forbach@amazone.fr
<http://www.amazone.fr>

